

TABLEAU ÉCONOMIQUE DE L'ARTISANAT

DÉCEMBRE 2017

Les emplois de l'artisanat

AUTEURS

Catherine Elie, Directrice des Études et du Développement Économique

REMERCIEMENTS

Direction Générale des Entreprises - DGE

Bureau de l'Artisanat et de la Restauration

- **M. Bruno GEERAERT, Chef du Bureau**
- **Mme Anne FAUCONNIER, Adjointe au Chef du Bureau**

Bureau des études sur le tourisme et les catégories d'entreprises

- **M. François-Pierre GITTON, Chef du Bureau**
- **Mme Johanna BISMUTH, Chargée d'études**

Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat - APCMA

- **M. François-Xavier HUARD**, Directeur des Entreprises Économie et Formation

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment - CAPEB

- **Mme Sophie GOURVENEZ-GUERIZEC, Direction des affaires économiques**

Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers de Service et de Fabrication – CNAMS

- **Mme Michèle DUVAL, Directrice Générale**

Confédération Générale de l'Alimentation en Détail - CGAD

- **Mme Isabelle FILLAUD, Chef du Département Affaires juridiques, économiques et européennes**

Union Nationale des Entreprises de Coiffure - UNEC

- **Mme Isabelle ROY, Directeur service qualité et développement économique, responsable service adhésion**

Union des entreprises de proximité - U2P

- **Mme Nathalie ROY, Conseillère Technique économie, Fiscalité et Développement Durable**

L'ISM souhaite que la diffusion des résultats de cette étude soit la plus large possible.
Les citations doivent mentionner la source.

© Institut Supérieur des Métiers – Décembre 2017 – ISBN 978-2-911042-62-1

EN RÉSUMÉ, LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Ce nouveau cahier du Tableau Économique de l'Artisanat, dédié à l'emploi, confirme tout d'abord le retournement de tendance observé par les études de conjoncture.

- Après plusieurs années de baisse, l'emploi salarié s'est stabilisé en 2016, même si les tendances varient selon les secteurs. L'artisanat de l'alimentation et celui des services accroissent leurs effectifs salariés pour la 3^e année consécutive depuis 2014. L'emploi salarié de l'artisanat du BTP retrouve un solde positif pour la première fois depuis 2008. Seul l'emploi salarié des secteurs de la fabrication poursuit un déclin engagé depuis 2000 et symptomatique du processus de désindustrialisation.
- Cette reprise de l'emploi salarié s'est poursuivie durant le premier semestre 2017, un ralentissement étant néanmoins perceptible durant le 3^e trimestre, dans l'artisanat comme pour l'ensemble de l'économie.
- La progression du nombre d'entreprises employeuses – lequel retrouve son niveau de début 2015, confirme la présence d'une dynamique de développement, certes encore concentrée dans quelques secteurs. Les activités porteuses pour la création d'emplois salariés sont principalement des activités de services (les taxis, le nettoyage de locaux, les soins de beauté, la réparation automobile), la boulangerie-pâtisserie dans l'alimentation, les travaux d'installation électrique et de plâtrerie dans le BTP, ainsi que quelques créneaux porteurs (comme la fabrication artisanale de bière, la fabrication d'équipements aérauliques, etc.).
- La reprise de l'activité est visible également dans l'évolution des projets de recrutement des TPE artisanales : les offres d'emploi déposées à Pôle emploi ont fortement progressé en 2016, les intentions d'embauche de l'enquête « Besoins de Main-d'Œuvre » de Pôle emploi confirmant cette tendance.

La croissance des emplois salariés reste toutefois encore modérée et inférieure à celle qui est enregistrée pour l'ensemble du secteur marchand. Plusieurs explications peuvent être avancées.

- La reprise est encore fragile dans de nombreuses activités artisanales, mais aussi dans certaines régions, comme le Centre-Val de Loire, la Bourgogne-Franche-Comté.

- Les difficultés de recrutement peuvent freiner les créations d'emplois: ainsi, l'enquête « Besoins de Main-d'Œuvre » met en avant le taux très élevé et en hausse des difficultés rencontrées par les entreprises artisanales dans leurs recrutements. Dans certains métiers du BTP, de la réparation automobile, du travail des métaux, les projets de recrutement sont jugés difficiles dans plus de 70 % des cas, au lieu de 37 % en moyenne nationale.
- Le recours à des micro-entrepreneurs ou à des formes alternatives d'emploi peut enfin se substituer dans certains cas à la création d'emplois salariés.

Un autre enseignement de cette étude est en effet de montrer l'évolution des formes d'activité. Les travailleurs indépendants immatriculés en tant que micro-entrepreneurs, désormais au nombre de 362 000, représentent 39 % des emplois non salariés de l'artisanat (45 % en Île-de-France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Le régime classique d'indépendant voit parallèlement fondre progressivement ses effectifs. Au total, le nombre d'emplois non salariés est stable depuis 2012.

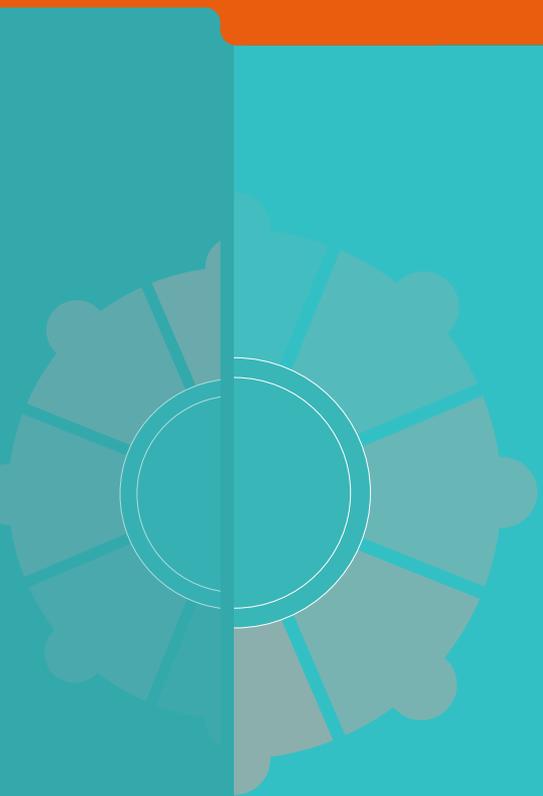
La transformation et la porosité des formes d'emploi – caractéristique de l'économie numérique – sont donc bien à l'œuvre dans l'artisanat. À noter toutefois :

- la percée du régime du micro-entrepreneur s'est accompagnée d'une baisse des emplois indépendants du régime classique et des emplois salariés. Au final, les mouvements observés sont un jeu à somme nulle (cela sans tenir compte des conséquences en termes de revenus, de formation, etc.).
- Par ailleurs, depuis 2012, le régime du micro-entrepreneur ne conduit plus à une création nette d'emplois non salariés.

Sommaire

Structure des emplois	5
1 2,9 millions d'actifs salariés et non salariés	6
2 2 entreprises sur 3 sans salarié	9
3 TPE et PME artisanales	11
4 Des formes d'activité en évolution	13
Évolution des emplois salariés	17
5 Une sortie de crise plus tardive que dans l'ensemble du secteur privé marchand	18
6 Des évolutions sectorielles contrastées	21
7 Des secteurs porteurs	24
8 L'emploi salarié plus dynamique en Île-de-France	27
Les emplois non-salariés	29
9 Une baisse des travailleurs indépendants du régime classique	30
10 39 % des non-salariés sont micro-entrepreneurs	34
11 Revenus : le grand écart	36
Besoins de recrutement	39
12 Des projets de recrutement en hausse	40
13 Des difficultés de recrutement élevées et croissantes	43
14 Évolution des besoins d'emploi en régions	46
Annexe méthodologique	49

Structure des emplois



1 2,9 millions d'actifs salariés et non salariés

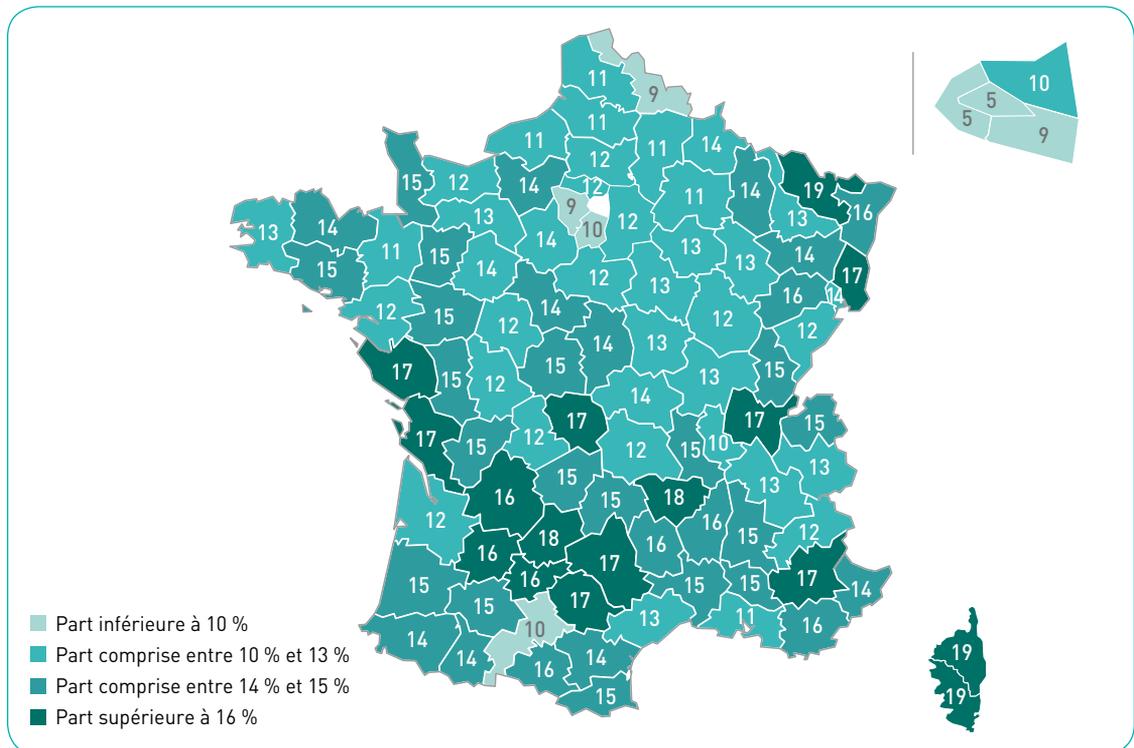
Environ 2,9 millions d'actifs travaillent dans l'artisanat, soit environ 12 % des actifs du secteur marchand non agricole.

Le poids de ces emplois est le plus élevé dans les départements de la Moselle (19,3 %) et du Haut-Rhin (16,7 %), en raison du droit local (il n'y existe pas de critère de taille pour relever de l'artisanat). Les taux sont également supérieurs à la moyenne en Vendée (17 %) et en Charente-Maritime (16,6 %),

dans les départements ruraux (notamment dans le sud du Massif-Central: Lot, Haute-Loire, Aveyron, Tarn...), ainsi que dans les départements du sud-méditerranéen (Corse, Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Var, Aude, Pyrénées-Orientales).

Sans surprise, les scores les plus faibles sont ceux de Paris et des départements de l'ouest francilien, ainsi que ceux des départements des grandes agglomérations (Haute-Garonne, Nord...).

Poids de l'emploi artisanal par département en 2014



Source : Insee, Clap, base non-salariés, traitement DGE.

I. Structure des emplois

Les emplois de l'artisanat comprennent :

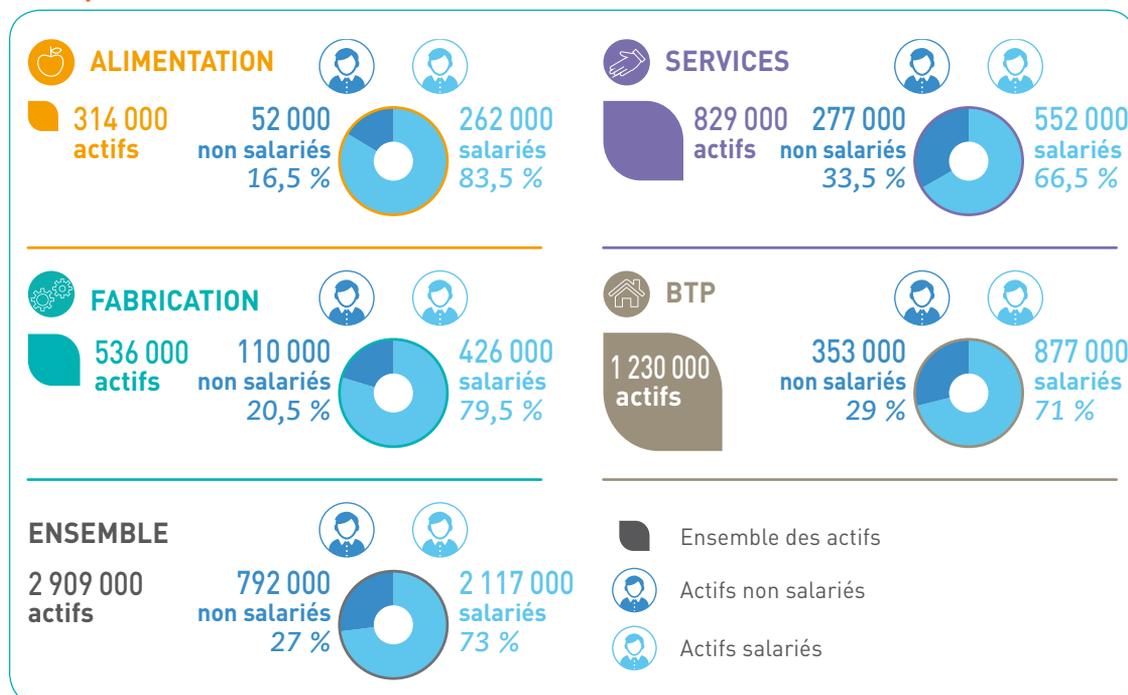
- 75 % de salariés (dont les apprentis)
- 25 % de non-salariés (travailleurs indépendants : chefs d'entreprise non salariés, dont les micro-entrepreneurs économiquement actifs, conjoints collaborateurs).

La part importante des travailleurs indépendants s'explique par la prépondérance de ce statut au sein des dirigeants (dirigeants d'entreprise individuelle, dont micro-entrepreneurs, dirigeants majoritaires de sociétés ou conjoints collaborateurs*).

Ce poids des emplois non salariés était historiquement plus important (52 % en 1978). Il a progressivement baissé avant de rebondir entre 2009 et 2012, avec la création du régime du micro-entrepreneur.

Les travailleurs non salariés sont proportionnellement plus nombreux dans les activités de services (ils représentent 33 % des actifs) et du BTP (29 %). On constate également que leur poids est plus élevé dans les régions PACA, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine.

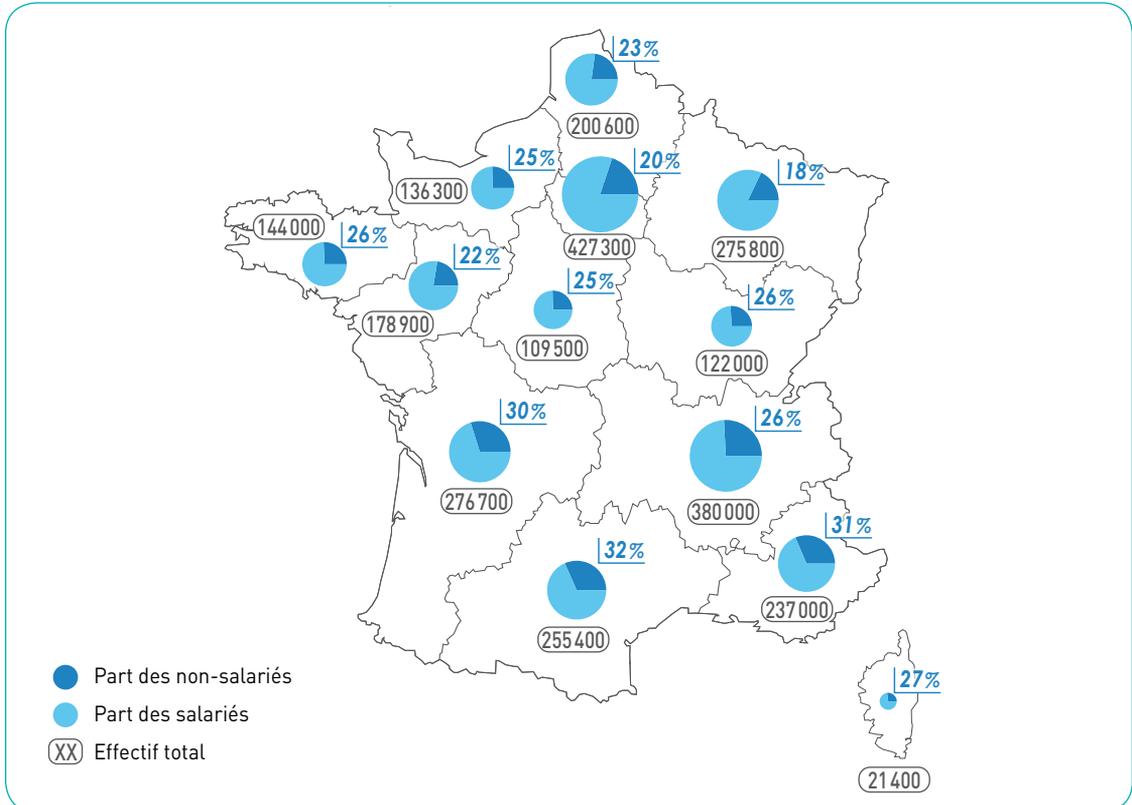
Répartition des actifs de l'artisanat en 2014



Source : DGE. Base : Insee, CLAP, base non-salariés.

(*) À l'exclusion des auto-entrepreneurs non économiquement actifs.

Emplois salariés et non salariés de l'artisanat en 2014



Source : INSEE, Clap, base non-salariés, traitement DGE.

2 2 entreprises sur 3 sans salarié

La structure d'emploi des entreprises artisanales a évolué la décennie passée. Elle se caractérise par une forte progression des entreprises sans salarié, qui représentent, en 2016, 66 % des entreprises artisanales, contre 45 % en 2004, 49 % en 2008, 58 % en 2012 et 65 % en 2015. Cette part atteint 79 % en Guyane, Martinique et 82 % en Guadeloupe. Globalement, le poids des entreprises sans salarié est plus élevé dans la

moitié sud de la métropole. Ainsi, la croissance du nombre d'entreprises artisanales sur la période a été alimentée exclusivement par des entreprises sans salarié. Entre 2008 et 2016, ce nombre a été multiplié par deux, passant de 458 000 à 898 000, un phénomène alimenté notamment par la mise en place du régime du micro-entrepreneur et qui a conduit à une progression des emplois non-salariés entre 2009 et 2012.

Structure de taille des entreprises artisanales

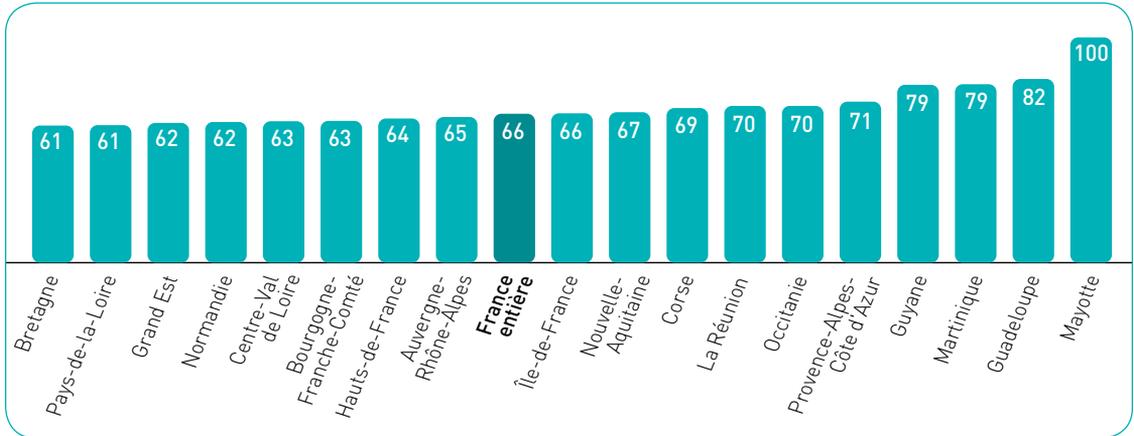


Source : INSEE, dénombrement des entreprises, ensemble des entreprises artisanales, données au 1^{er} janvier 2016.

Plus inquiétant, le tissu des entreprises employeuses a diminué en nombre, notamment les entreprises de 3 à 9 salariés. Le nombre des entreprises de 1 à 2 salariés est stable, témoignant de la difficulté des entreprises artisanales à passer le cap du premier emploi.

Au 1^{er} janvier 2016, et comparativement à 2015, la tendance ne s'infléchit pas. Seules les entreprises artisanales de plus de 10 salariés redressent la tendance, avec un nombre en légère progression.

Part des entreprises artisanales sans salarié en 2016 par région



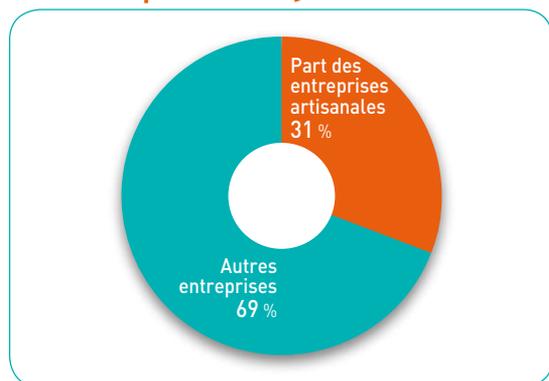
Source : INSEE, dénombrement des entreprises, ensemble des entreprises artisanales, données au 1^{er} janvier.

3 TPE et PME artisanales

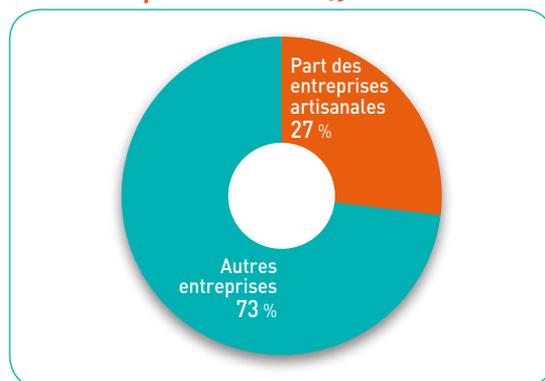
Contrairement aux idées reçues, le poids des entreprises artisanales (en nombre d'entreprises) est presque aussi important dans celui des PME (entreprises de 10 à 249 salariés) que dans celui des entreprises de moins de 10 salariés (les microentreprises selon la classification de la LME). Ainsi, les entreprises artisanales représentent 31 %

du nombre des entreprises de moins de 10 salariés du secteur marchand et 27 % du nombre des PME, et cela bien que toutes les entreprises des activités artisanales ne fassent pas valoir leur droit de suite (le maintien au Répertoire des Métiers n'est pas obligatoire*). L'artisanat contribue donc à l'émergence de PME.

Poids des entreprises artisanales parmi les entreprises de 0 à 9 salariés



Poids des entreprises artisanales parmi les entreprises de 10 à 249 salariés



Source : INSEE, dénombrement des entreprises, ensemble des entreprises artisanales, données au 1^{er} janvier 2016.

Toutefois, l'évolution du nombre de ces entreprises et de leurs emplois salariés n'est pas significative du seul développement des entreprises artisanales. Elle est en effet contingente du souhait du dirigeant, mais aussi de la réglementation (la loi Sapin2 sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique de 2016 a par exemple introduit une taille plafond de

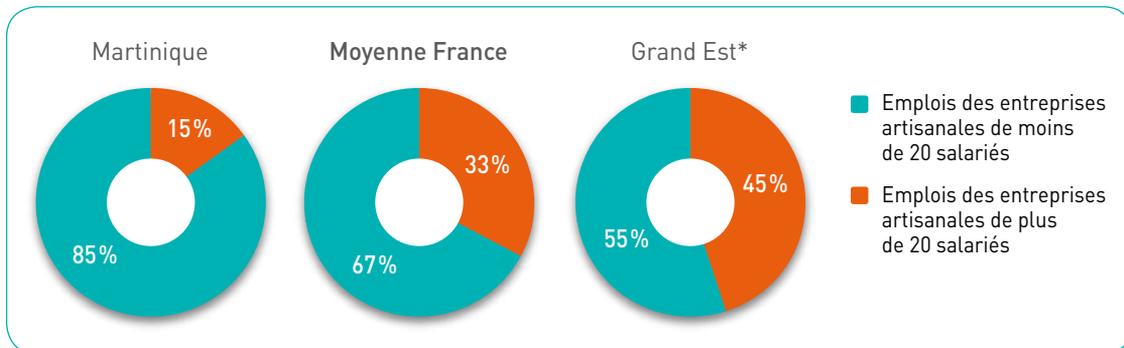
49 salariés tout en permettant le maintien au Répertoire des Métiers des entreprises artisanales de plus de 10 salariés faisant l'objet d'une reprise).

En 2014, le poids de ces emplois salariés représentait un tiers du total des emplois salariés (source : INSEE/CLAP 2014), un poids qui devrait diminuer avec l'application de la taille plafond.

(*) Doivent s'immatriculer au répertoire des Métiers les entreprises de moins de 10 salariés lors de la création exerçant une activité artisanale à titre principal ou secondaire. Si le seuil de 10 salariés est dépassé en cours d'exploitation, l'immatriculation est maintenue jusqu'à 49 salariés.

Peuvent demeurer immatriculées, les entreprises :

- entre 11 et 49 salariés qui reprennent un fonds déjà inscrit au répertoire ;
- au-dessus de 50 salariés : l'année du dépassement de seuil et les 2 années suivantes ;
- à partir de 50 salariés et immatriculées au 10 décembre 2016 : pendant 5 ans (source : Service public).

Part des effectifs des entreprises artisanales de plus de 20 salariés dans l'ensemble des salariés de l'artisanat (2014)

Source : DGE. – base : Insee, CLAP 2014. (*) Sans surprise, le poids des emplois salariés des entreprises de plus de 20 salariés est le plus élevé dans la Région Grand Est, en raison du droit local.

4 Des formes d'activité en évolution

La période 2009-2016 a été marquée par deux phénomènes majeurs :

- la crise économique et la baisse d'activité qui a touché la plupart des secteurs de l'artisanat en 2008, puis entre 2012 et 2015 ;
- le développement de l'auto-emploi facilité par le régime du micro-entrepreneur qui a modifié profondément les formes d'activité, dans l'artisanat comme dans l'ensemble de l'économie.

Les deux phénomènes étant contemporains, il est difficile d'analyser l'impact de l'un et de l'autre sur l'emploi, cela d'autant plus que ces différents statuts sont poreux entre eux.

Entre 2008 et 2015, l'évolution des effectifs a varié selon les régimes d'emploi :

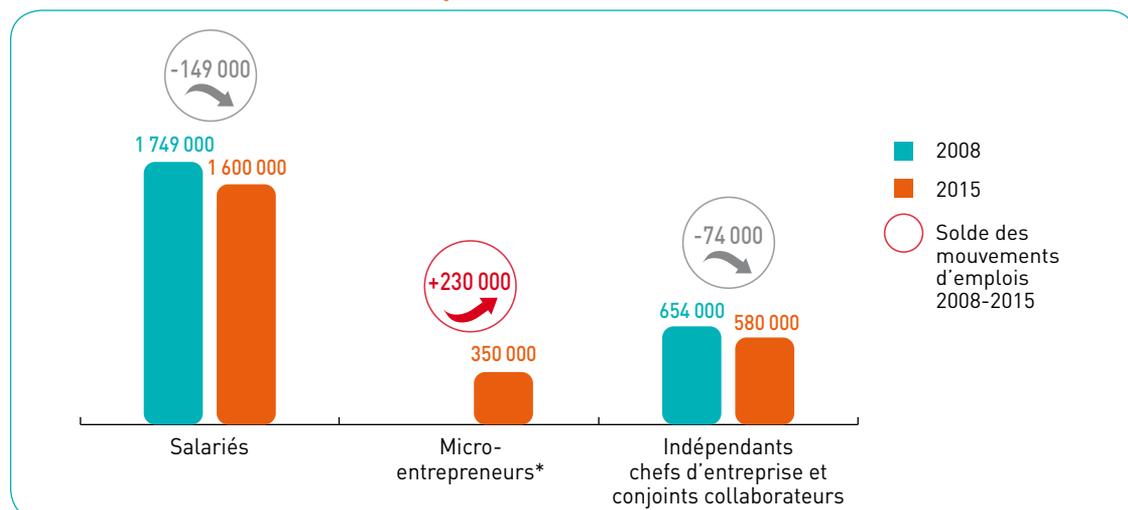
- sur l'ensemble des 650 000 micro-entrepreneurs qui se sont installés dans l'artisanat durant cette période, 350 000 sont encore inscrits au RSI fin

2015. Dans la mesure où environ 1/3 d'entre eux ne déclarent pas de revenus, on peut estimer à environ 230 000 le nombre d'actifs dépendant de ce régime ;

- Pour ce qui concerne les autres indépendants en revanche, leur nombre a baissé de 74 000 sur la période ;
- Le recul du nombre d'emplois salariés a été encore plus important dans les entreprises artisanales de moins de 20 salariés (hors apprentis et stagiaires) : 149 000 emplois salariés ont été perdus.

Au total, le solde d'emploi paraît donc nul. L'analyse devrait également prendre en compte les conditions d'emploi (temps plein, temps partiel) et de rémunération. Il y a également d'autres conséquences indirectes comme la baisse du potentiel d'accueil des apprentis.

Évolution des actifs de l'artisanat par statuts



Sources : ACOSS-URSSAF, salariés des entreprises de moins de 20 salariés dans les activités artisanales (hors apprentis et stagiaires); RSI, indépendants des activités artisanales (hors conjoints collaborateurs).

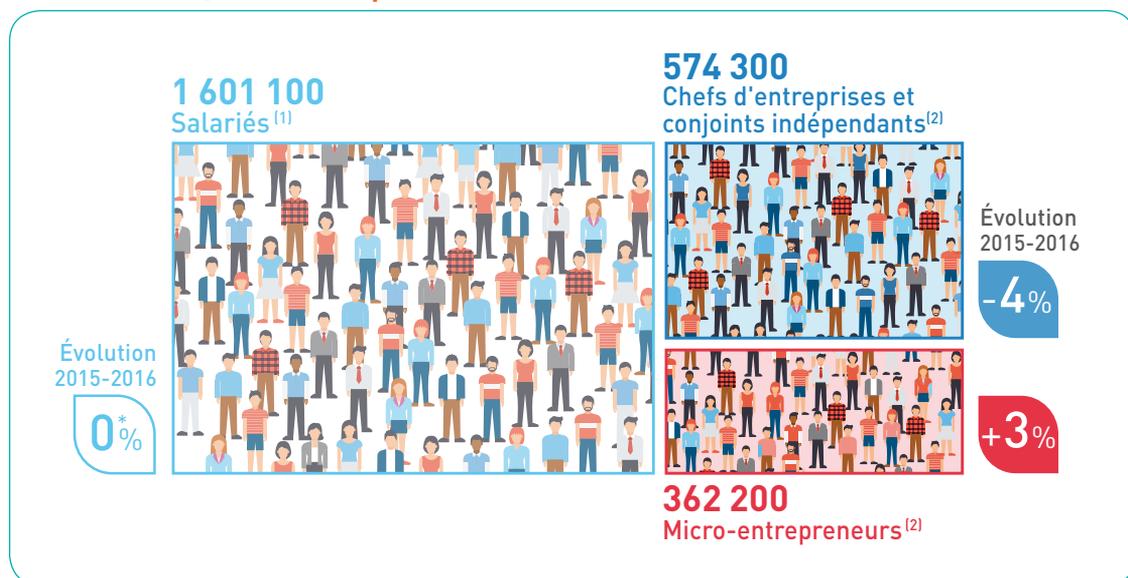
(*) Le régime du micro-entrepreneur est, depuis 2014, la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur, créé en août 2008 par la Loi de Modernisation de l'Économie et qui s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009.

4 Des formes d'activité en évolution

En 2016, ces tendances se poursuivent pour les indépendants (hausse de 3 % du nombre de micro-entrepreneurs et baisse de 4 % du nombre

des autres indépendants). En revanche, le nombre d'emplois salariés se stabilise.

Évolution 2015-2016 des emplois de TPE artisanales



Sources : (1) ACOSS-URSSAF, emplois salariés au 31 décembre des TPE de moins de 20 salariés dans les activités artisanales, hors apprentis et stagiaires. (2) RSI, indépendants des activités artisanales. (*) Hors emplois salariés des entreprises artisanales de plus de 20 salariés et des entreprises artisanales à titre secondaire.

La croissance du nombre de micro-entrepreneurs a été alimentée en partie par des transferts de régime (salariés devenant micro-entrepreneurs ou chefs d'entreprise quittant le régime classique pour celui de micro-entrepreneur), mais ces transferts sont limités et varient selon les activités (voir p. 32).

La porosité entre le statut indépendant classique et celui de salarié est également observable, un nombre croissant d'entrepreneurs faisant le choix du statut juridique de SAS/SASU pour lequel le

dirigeant a un statut assimilé salarié (pour mémoire, en 2016, 20 % des entreprises créées l'ont été sous ces formes juridiques, soit près de 30 000) (voir p. 33).

Enfin, dernier indicateur, les actifs de l'artisanat semblent de plus en plus nombreux à disposer d'un double statut indépendant/salarié, par le biais d'une multi-activité : ainsi, 10 % des travailleurs non-salariés de l'artisanat disposent également d'un statut salarié.

I. Structure des emplois

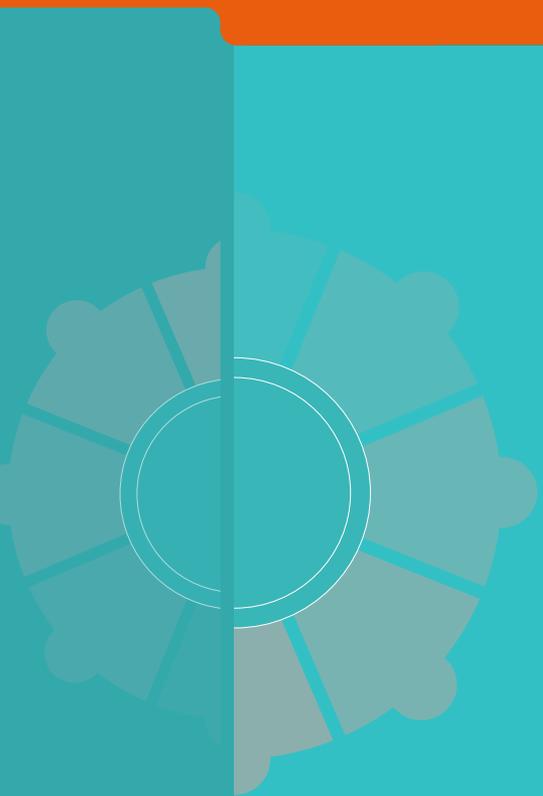
Part des mono-actifs parmi les travailleurs non salariés (proportion de non-salariés n'exerçant pas d'activité salariée)

2011	2012	2013	2014
92,4 %	90,2 %	89,7 %	89,4 %

Source : Insee, Clap, base non-salariés, traitement DGE – parmi les micro-entrepreneurs, seuls ceux économiquement actifs sont pris en compte.



Évolution des emplois salariés



5 Une sortie de crise plus tardive que dans l'ensemble du secteur privé marchand

La crise économique de 2008 a conduit dans un premier temps à une stabilisation du nombre d'établissements employeurs de l'artisanat. À partir de 2011 et jusqu'en 2015, ce nombre a diminué de 4 % (soit une diminution de plus de 16 000 établissements), une évolution d'autant plus paradoxale que le nombre total d'établissements artisanaux s'est accru durant la même période de 250 000 établissements environ (la densification du tissu d'entreprise ne concerne donc que des entreprises sans salarié).

Plusieurs explications peuvent être avancées pour expliquer ce phénomène :

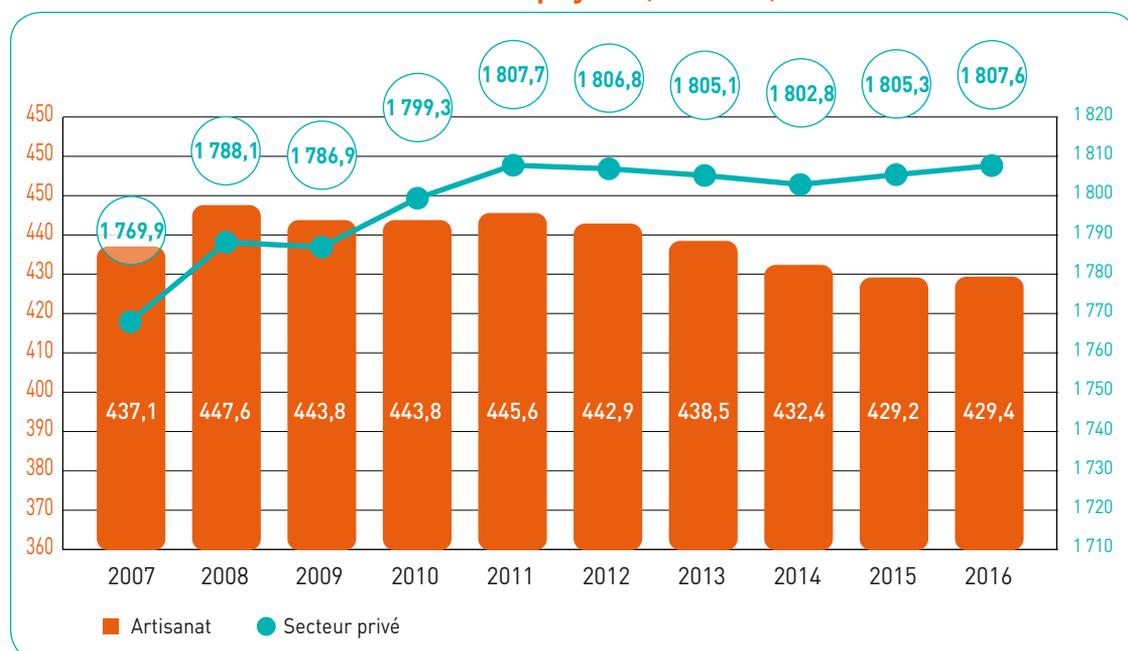
- la persistance d'un contexte économique dégradé

a conduit à une hausse des radiations et défaillances d'entreprises artisanales employeuses ;

- l'attractivité du modèle entrepreneurial du micro-entrepreneur, « auto-limitatif » en terme de création d'emplois salariés, bloque les trajectoires de développement des entreprises concernées ;
- le recours à des micro-entrepreneurs ou à des travailleurs détachés, comme alternatives à l'embauche classique.

Cette évolution de l'artisanat est singulière au sein du secteur privé qui a globalement maintenu durant cette même période son nombre d'établissements employeurs.

Évolution du nombre d'établissements employeurs (en milliers)



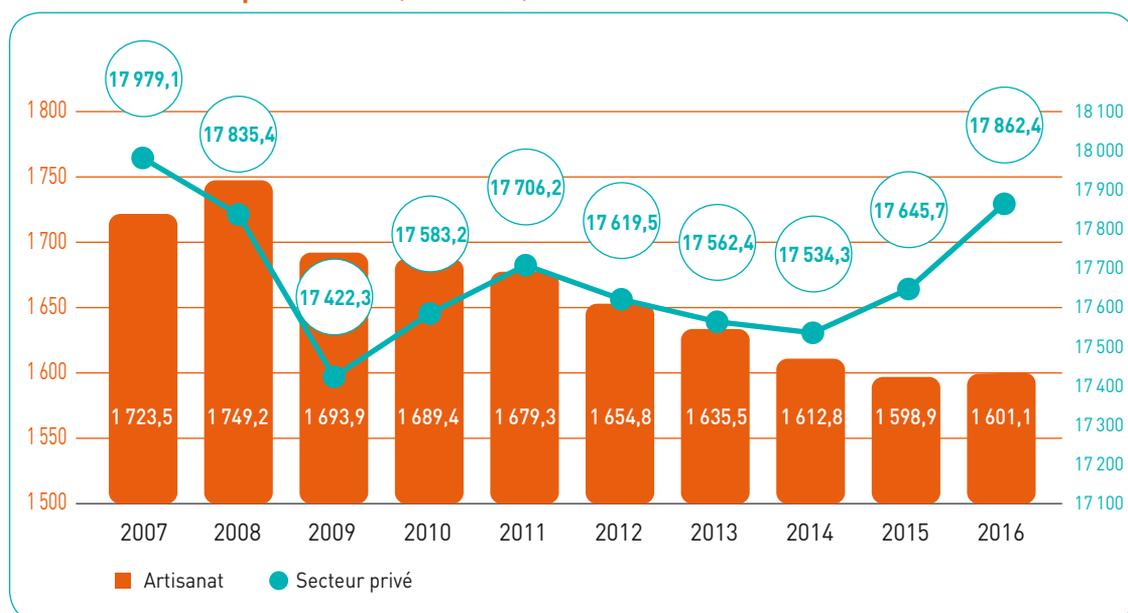
Sources : ACOSS-URSSAF, salariés des entreprises de moins de 20 salariés dans les activités artisanales (hors apprentis et stagiaires).

II. Évolution des emplois salariés

Concernant l'évolution du nombre d'emplois, la baisse s'est également opérée en deux temps dans les entreprises artisanales de moins de 20 salariés. Entre 2008 et 2009, année de déclenchement de la crise économique, 55 000 emplois ont été perdus. L'emploi salarié s'est ensuite stabilisé

pour repartir à la baisse entre 2011 et 2015. Au total, entre 2008 et 2015, 150 000 emplois ont été supprimés dans les entreprises artisanales de moins de 20 salariés, l'emploi se stabilisant en 2016 autour de 1,6 million de salariés, hors apprentis et stagiaires.

Évolution des emplois salariés (en milliers)



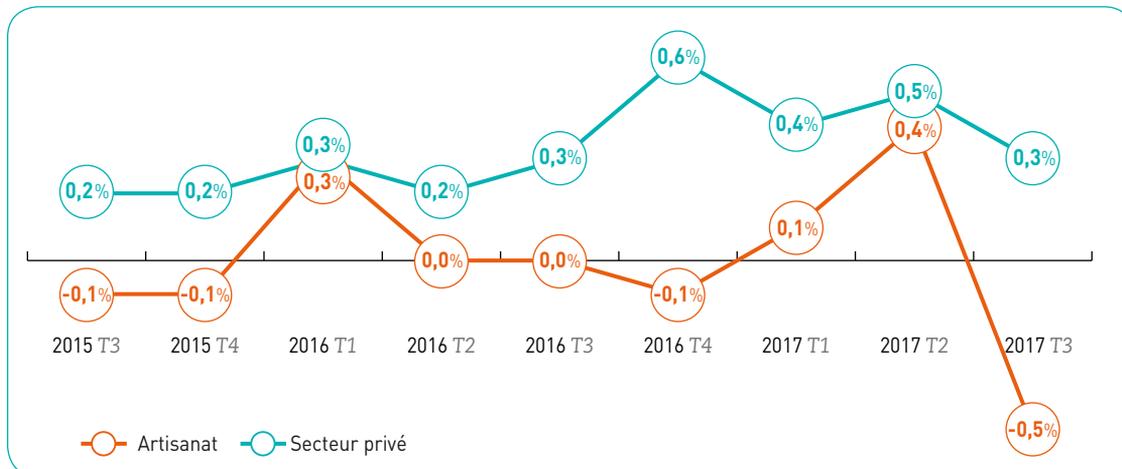
Sources : ACOSS-URSSAF, salariés des entreprises de moins de 20 salariés dans les activités artisanales (hors apprentis et stagiaires).

En 2017, la sortie de crise semble se confirmer. L'emploi salarié a progressé durant le premier semestre (+0,1 % en glissement trimestriel sur le 1er trimestre et +0,4 % sur le second trimestre).

On constate toutefois que cette reprise est plus tardive et plus modérée dans l'artisanat que dans l'ensemble du secteur marchand.

Une sortie de crise plus tardive que dans l'ensemble du secteur privé marchand

Évolution des emplois salariés (glissement trimestriel en %)



Sources : ACOSS-URSSAF, salariés des entreprises de moins de 20 salariés dans les activités artisanales (hors apprentis et stagiaires).

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié (glissement annuel en %)

	2016 T2	2016 T3	2016 T4	2017 T1	2017 T2	2017 T3
Artisanat	0,1 %	0,2 %	0,2 %	0,0 %	0,4 %	-0,2 %
Secteur privé	0,9 %	1,1 %	1,5 %	1,6 %	1,8 %	1,8 %

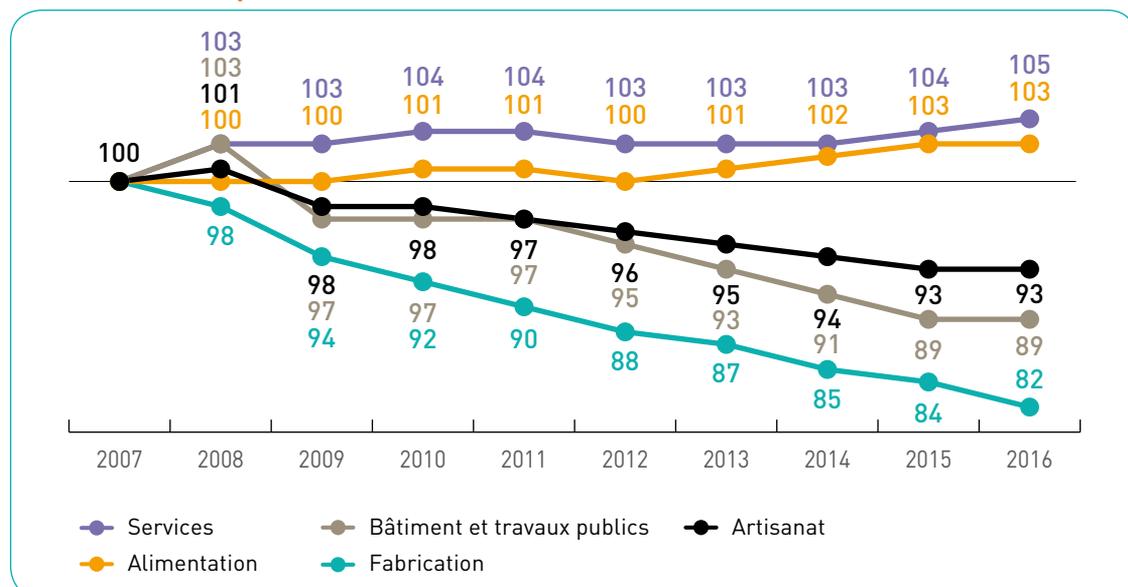
Source : ACOSS-URSSAF, salariés des entreprises de moins de 20 salariés dans les activités artisanales (hors apprentis et stagiaires).

6 Des évolutions sectorielles contrastées

Les tendances d'évolution de l'emploi salarié varient de fait selon les secteurs. Sur la décennie passée, deux familles d'activité ont connu une évolution à la hausse de leurs effectifs, cela malgré les années de crise : les activités de l'alimentation (portées notamment par la forte dynamique de la boulangerie-pâtisserie) et des services (hors activités de réparation diverses

et de soins à la personne). En revanche, l'emploi salarié a baissé dans l'artisanat du BTP (-11 % au total). Le recul a encore été plus sévère dans l'artisanat de fabrication (-18 %). Si la situation se redresse en 2016 dans le BTP, la crise de l'emploi manufacturier, engagée depuis les années 2000, se poursuit dans les TPE artisanales.

Évolution des emplois salariés dans les TPE artisanales de moins de 20 salariés (base 100 en 2007)



Source : ACOSS-URSSAF, salariés des entreprises de moins de 20 salariés dans les activités artisanales (hors apprentis et stagiaires).

Évolution de l'emploi salarié par secteurs d'activité (en milliers)

	2008	2010	2012	2014	2015	2016	Évol. 2008- 2015	Évol. 2015- 2016	Effectif salarié moy. [2016]
Alimentation	191,2	192,4	191,1	193,7	196,0	197,0	3 %	0 %	4,0
Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacerie	121,7	123,1	123	125	126,8	128,4	4 %	1 %	4,2
Viandes et poissons	54,3	54,0	53,1	53,4	53,7	52,9	-1 %	-1 %	3,5
Autres activités de l'alimentation	15,2	15,3	15	15,3	15,6	15,7	2 %	1 %	5
Fabrication	369,3	345	332,9	319,3	314,5	309,4	-15 %	-2 %	5,2
Textile, habillement, cuir et chaussure	26,9	23,8	21,7	19,9	19,1	18,7	-29 %	-2 %	4,7
Travail du bois	19,1	18,3	17,9	16,6	16,3	15,7	-15 %	-3 %	5,2
Papier, imprimerie, reproduction	35,4	31,4	28,8	26,5	26,0	25,3	-27 %	-3 %	4,8
Matériaux de construction, chimie, verre et céramique	49,8	46,7	45,1	43,6	42,3	41,2	-15 %	-3 %	5,5
Travail des métaux	117,3	111,5	108,4	104,8	104,2	102,5	-11 %	-2 %	6,4
Fabrication de meubles	16,5	14,5	13,1	11,8	11,4	11	-31 %	-3 %	3,9
Fabrication d'articles divers	43,0	40,7	39,4	37,9	37,5	37,3	-13 %	-1 %	4,3
Réparation et installation de machines et d'équip industriels	51,6	48,7	48,9	48,3	48,1	48,0	-7 %	0 %	4,5
Récupération	9,6	9,5	9,6	9,7	9,7	9,6	0 %	-1 %	5,4
BTP	790,6	748,9	731,8	702,8	687,3	688,2	-13 %	0 %	3,7
Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	55,2	50,6	51,3	49,6	49,5	50,6	-10 %	2 %	4
Génie civil	8,3	8,6	8,5	8,5	8,3	8,1	0 %	-2 %	6,3
Démolition, terrassement, forages, sondages	39,3	37,2	37,7	37,7	37,2	37,1	-5 %	0 %	4,4
Maçonnerie générale, couverture, étanchéification	248,3	230,4	226,3	215,5	209,7	208,1	-16 %	-1 %	3,8
Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation	174,8	171,3	162,9	156,6	153,3	154,1	-12 %	0 %	3,4
Cloisonnement, travaux de finition	264,7	250,9	245,1	234,8	229,3	230,2	-13 %	0 %	3,6
Services	398,2	403,2	399,1	397,1	401,1	406,6	1 %	1 %	3
Services automobiles	112,4	115,3	114,1	113,4	115	116,6	2 %	1 %	3,2
Transports	52,3	54,5	55,8	57,6	59	61	13 %	3 %	4,1
Activités de réparations (hors automobile)	16,1	15,3	14,6	13,9	13,6	13,9	-15 %	2 %	2,4
Soins à la personne	115,8	114,5	110,2	107,1	108,1	108,9	-7 %	1 %	2,3
Autres services	101,6	103,5	104,4	105,1	105,3	106,2	4 %	1 %	3,7
Artisanat	1749,2	1689,4	1654,8	1612,8	1598,9	1601,1	-9 %	0 %	3,7

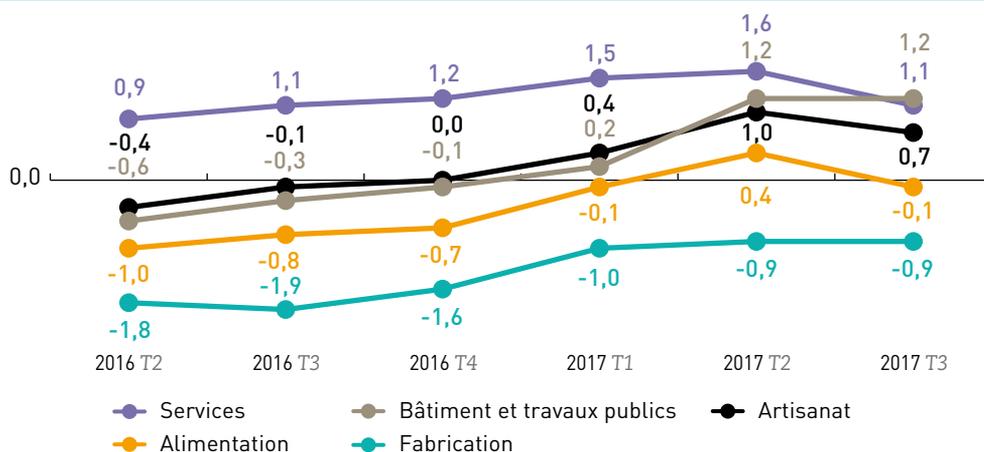
Source : ACOSS-URSSAF, salariés des entreprises de moins de 20 salariés dans les activités artisanales (hors apprentis et stagiaires).

II. Évolution des emplois salariés

En 2017, le nombre d'établissements employeurs repart à la hausse (sauf dans l'artisanat de fabrication), confirmant le retournement de tendance. La progression du nombre d'emplois salariés est

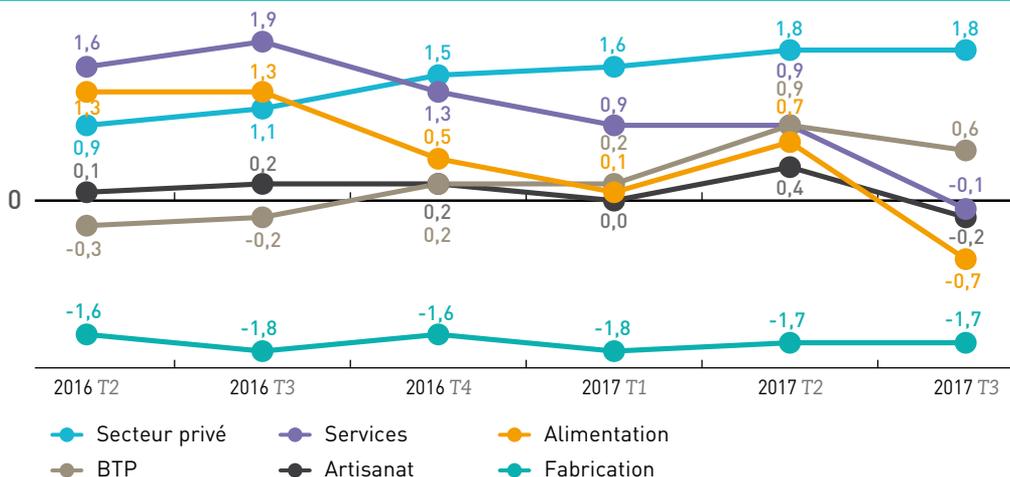
de même positive durant le premier semestre. L'inflexion observée durant le 3^e trimestre incite toutefois à la prudence.

Évolution trimestrielle du nombre d'établissements employeurs (glissement annuel en %)



Source : ACOSS-URSSAF, salariés des entreprises de moins de 20 salariés dans les activités artisanales (hors apprentis et stagiaires).

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié (glissement annuel en %)



Source : ACOSS-URSSAF, emplois salariés au 31 décembre des TPE de moins de 20 salariés dans les activités principalement artisanales, hors apprentis et stagiaires. Note de lecture : durant le 3^e trimestre 2017 (2017 T3), dans l'artisanat de fabrication, le nombre d'emplois salariés a diminué de 1,7 % par rapport au 3^e trimestre de l'année précédente.

7 Des secteurs porteurs

Malgré le contexte économique, quelques activités dynamiques – majoritairement des activités de l’artisanat des services – ont été fortement créatrices d’emplois salariés entre 2008 et 2015.

Le premier secteur créateur net d’emplois* a été l’activité de boulangerie-pâtisserie (+6 320 emplois salariés créés, soit une évolution de 6 % sur la période), devant l’activité de nettoyage courant des bâtiments (+5 330, soit une croissance de 17 %).

Les secteurs ayant connu le taux de progression le plus important sont, dans les services, les taxis/VTC (+35 %), et les services de désinfection (+57 %). Dans un artisanat du BTP globalement en crise sur la période, les travaux de démolition (+66 %) et d’isolation (+36 %) ont tiré leur épingle du jeu.

Un dernier secteur est enfin en pleine émergence, celui des activités de dépollution et de gestion des déchets.

Secteurs porteurs pour la création d’emplois salariés dans les TPE artisanales entre 2008 et 2015*

Secteurs	Emplois salariés des TPE du secteur en 2015	Évolution 2008-2015 du nombre d’emplois salariés	En %
Boulangerie-pâtisserie	111 850	6 320	6 %
Nettoyage courant des bâtiments	37 010	5 330	17 %
Transports de voyageurs par taxis/VTC	19 480	5 080	35 %
Soins de beauté	18 910	3 740	25 %
Autres activités de nettoyage des bâtiments	12 580	3 200	34 %
Entretien et réparation automobile	91 180	3 190	4 %
Travaux d’isolation	10 380	2 730	36 %
Boucherie-charcuterie	32 560	2 470	8 %
Ambulances	33 130	2 190	7 %
Travaux d’étanchéification	8 960	1 520	20 %
Commerce de détail alimentaire sur marchés	14 040	1 480	12 %
Autres travaux spécialisés de construction	10 080	1 550	18 %
Contrôle technique automobile	9 990	820	9 %
Dépollution et gestion des déchets	1 410	810	135 %
Entretien et réparation de véhicules lourds	5 080	760	18 %
Activités liées aux systèmes de sécurité	3 080	670	28 %
Désinfection, désinsectisation, dératisation	2 110	770	57 %
Travaux de démolition	1 860	740	66 %
Services funéraires	13 220	690	6 %
Répar. de machines et équip. mécaniques	12 940	370	3 %

Source : ACOSS-URSSAF, salariés des entreprises de moins de 20 salariés dans les activités artisanales (hors apprentis et stagiaires).
 (*) Dans certains cas, ces emplois peuvent être ceux de dirigeants optant pour le régime salarié (voir p. 32).

II. Évolution des emplois salariés

Les secteurs affichant a contrario une perte d'emplois salariés sont nombreux. Les volumes les plus importants de disparition d'emplois salariés entre 2008 et 2015 ont concerné les activités du BTP, en premier lieu la maçonnerie générale (38 820 emplois salariés perdus dans les TPE artisanales, soit un quart des effectifs).

Hors champ de la construction, les secteurs touchés par une forte décreue de leurs emplois sont

la coiffure (-11 420 emplois salariés entre 2008 et 2015 dans les TPE artisanales du secteur), l'imprimerie (-5 850 emplois salariés, soit 30 % des effectifs), la fleuristerie (-3 720 emplois salariés), la mécanique industrielle (-3 610).

La confection et la fabrication de meubles ont également perdu sur la période plus d'un tiers de leurs emplois salariés.

Principaux secteurs en perte d'emplois salariés entre 2008 et 2015

Secteurs	Emplois salariés des TPE du secteur en 2015	Évolution 2008-2015 du nombre d'emplois salariés	En %
Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	129 320	-38 820	-23 %
Travaux de peinture et vitrerie	60 680	-14 060	-19 %
Coiffure	89 190	-11 420	-11 %
Travaux d'installation électrique dans tous locaux	67 210	-10 090	-13 %
Travaux de menuiserie bois et PVC	62 240	-6 910	-10 %
Construction de maisons individuelles	32 700	-6 600	-17 %
Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	42 720	-6 460	-13 %
Imprimerie (labeur)	13 490	-5 850	-30 %
Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	37 240	-5 460	-13 %
Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	32 170	-4 110	-11 %
Autres travaux de finition	8 800	-4 040	-31 %
Travaux de revêtement des sols et des murs	24 810	-3 840	-13 %
Travaux de plâtrerie	25 990	-3 800	-13 %
Commerce de détail de fleurs	18 820	-3 720	-17 %
Mécanique industrielle	28 090	-3 610	-11 %
Fabrication de vêtements de dessus	5 500	-3 080	-36 %
Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement	5 580	-3 030	-35 %

Source: ACOSS-URSSAF, salariés des entreprises de moins de 20 salariés dans les activités artisanales (hors apprentis et stagiaires).

Quelles ont été les tendances observées en 2016 ?

L'activité la plus créatrice d'emplois salariés* a été celle de taxis/VTC (+2 110 emplois créés), devant les activités de nettoyage des bâtiments et les soins de beauté.

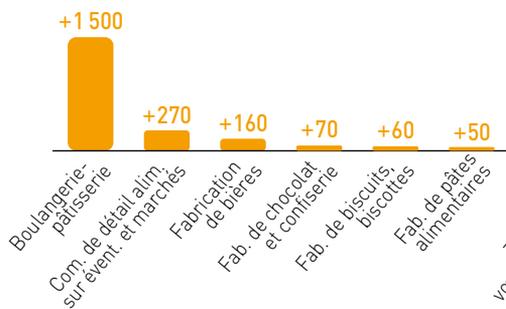
Dans l'alimentation, l'emploi salarié de la boulangerie-pâtisserie est demeuré dynamique (+1 500 emplois créés), ainsi que quelques activités de fabrication de produits alimentaires comme la fabrication de bière, de chocolats, de biscuits...

Dans le BTP, quelques activités sortent de crise et renouent avec la création d'emplois salariés : les travaux d'installation électrique (+980), de plâtrerie (+930), ainsi que la construction de maisons individuelles.

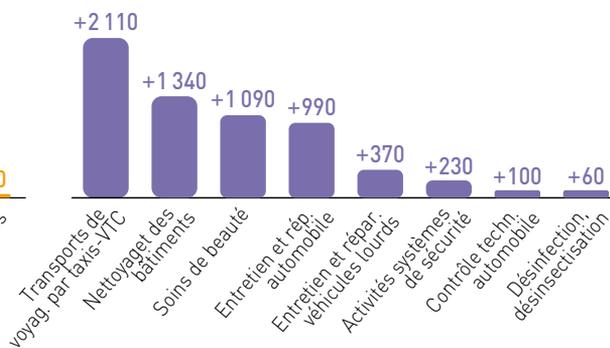
Dans les activités de fabrication, les rares secteurs présentant un solde positif d'emplois en 2016 sont la réparation et d'installation de machines et équipements mécaniques. L'activité de fabrication d'équipements aérauliques (traitement de l'air) est également dynamique.

Secteurs porteurs pour la création d'emplois salariés dans les TPE artisanales (évolution 2015-2016)

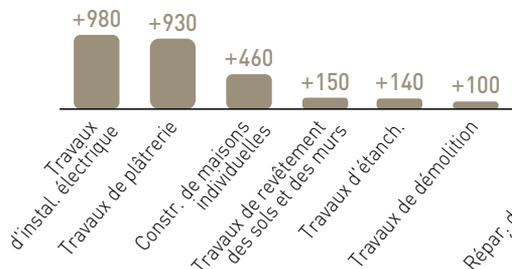
ALIMENTATION



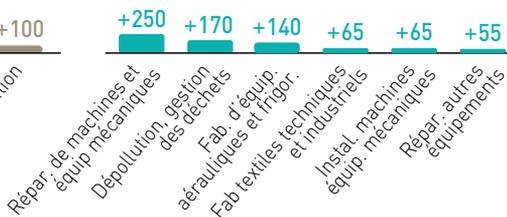
SERVICES



BTP



FABRICATION



Source : ACOSS-URSSAF, salariés des entreprises de moins de 20 salariés dans les activités artisanales (hors apprentis et stagiaires). (*) Dans certains cas, ces emplois peuvent être ceux de dirigeants optant pour le régime salarié (voir p. 32).

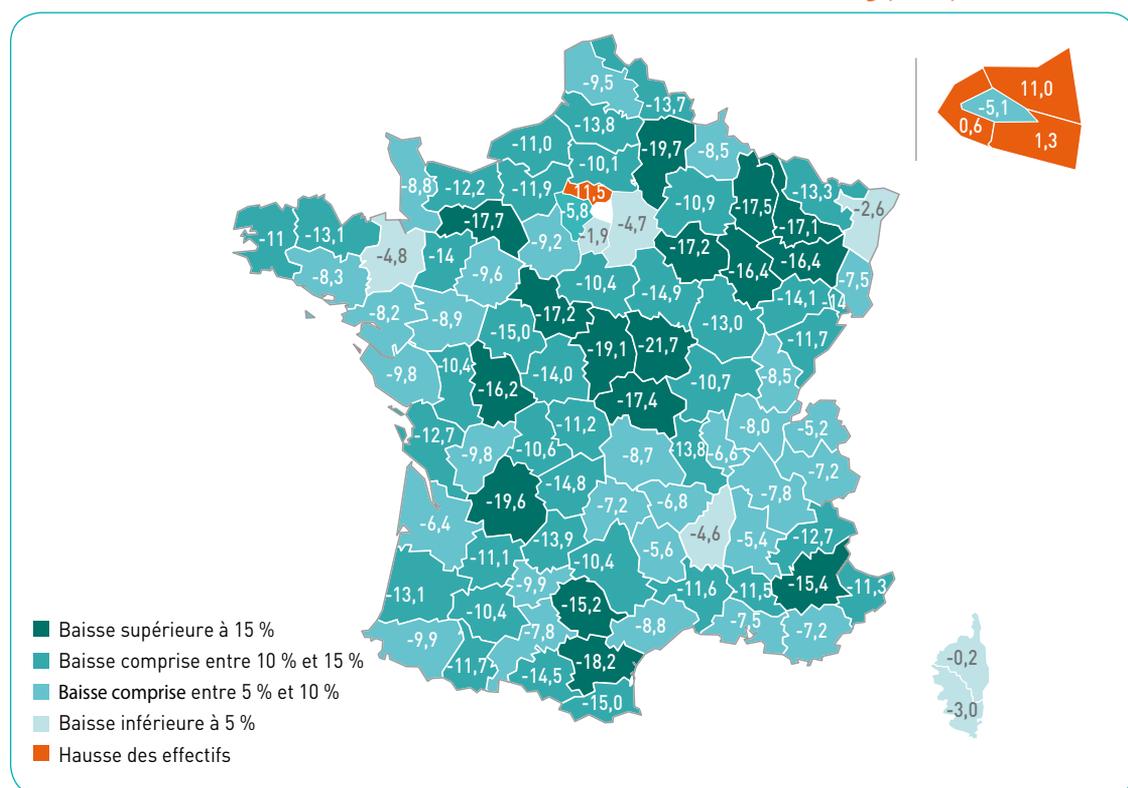
8 L'emploi salarié plus dynamique en Île-de-France

Entre 2008 et 2015, rares ont été les territoires épargnés par la baisse des emplois salariés : seuls les TPE artisanales des départements de la petite couronne, du Val d'Oise affichent un solde positif de leurs emplois salariés. La baisse a également été modérée dans l'Essonne (-1,9 %),

Seine-et-Marne (-4,7 %), en Corse, dans le Rhône, l'Ille-et-Vilaine et le Haut-Rhin.

Les territoires les plus touchés ont été les départements ruraux : la Nièvre (-22 %), l'Aisne (-20 %), la Dordogne (-20 %), le Cher (-19 %), etc.

Évolution des effectifs salariés des TPE artisanales entre 2008 et 2015 (en %)

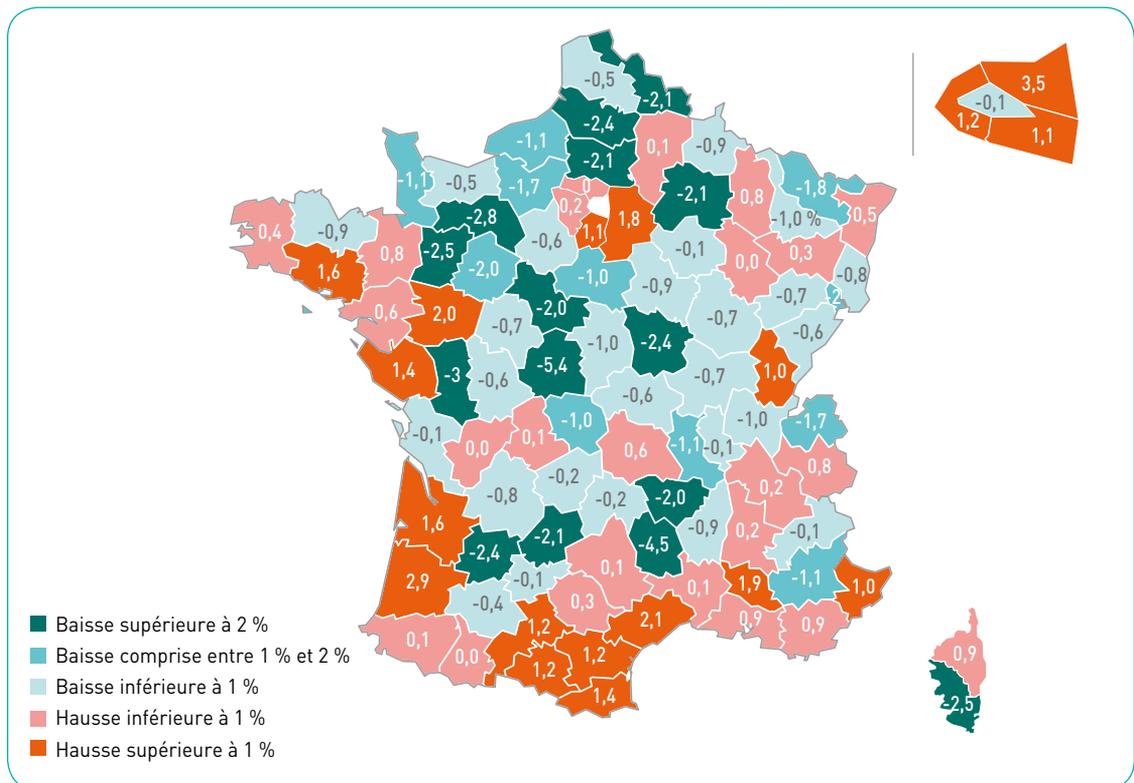


Source : ACOSS-URSSAF, salariés des entreprises de moins de 20 salariés dans les activités artisanales (hors apprentis et stagiaires).

En 2016, le solde d'emplois salariés est nul ou positif dans près de la moitié des départements. Les hausses sont localisées dans les départements franciliens, l'Occitanie, le littoral atlantique

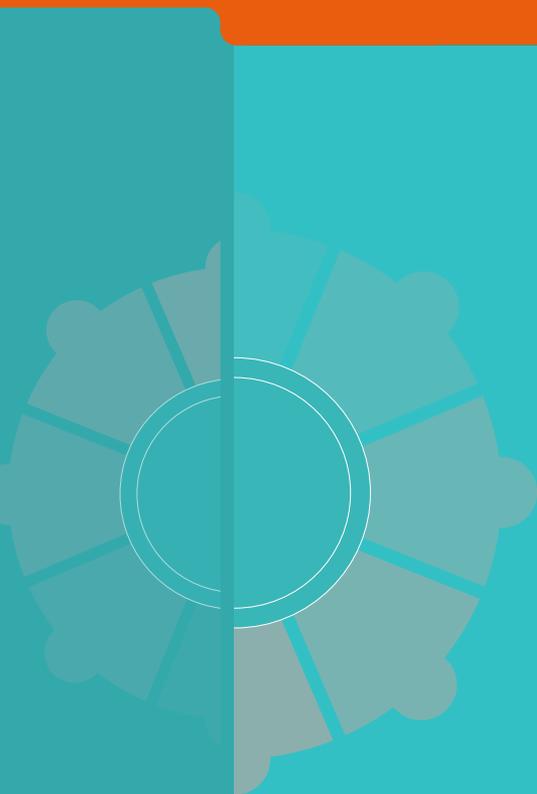
(Morbihan, Vendée, Gironde, Landes) et les Antilles (Guadeloupe, Martinique). La reprise se fait plus tardive dans les Hauts de France, la Normandie et le Centre-Val de Loire.

Évolution des effectifs salariés des TPE artisanales entre 2015 et 2016 (en %)



Source : ACOSS-URSSAF - effectifs salariés des établissements de moins de 20 salariés des activités artisanales. Effectifs en fin de période hors apprentis et stagiaires.

Les emplois non-salariés



9 Une baisse des travailleurs indépendants du régime classique

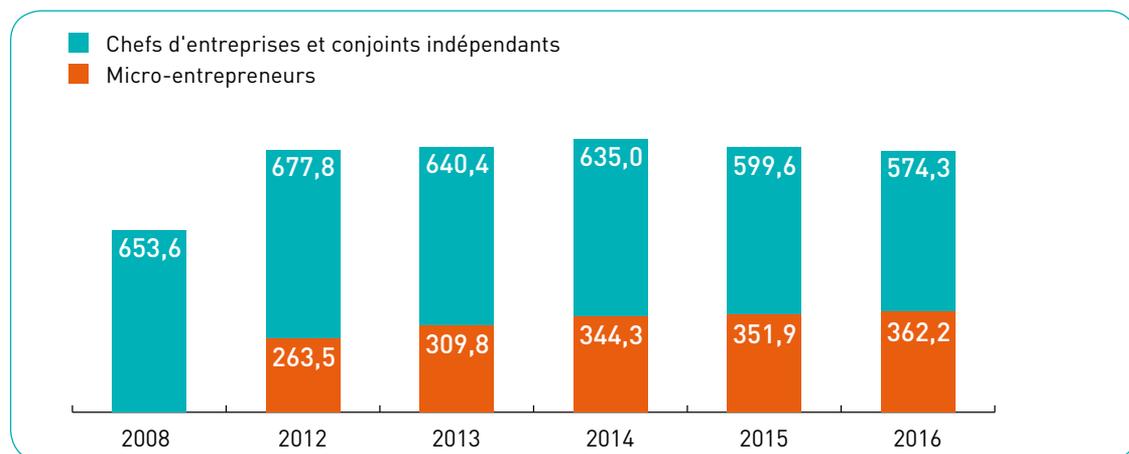
La population de travailleurs indépendants a muté avec la création du régime du micro-entrepreneur en 2009, qui s'est développé dans la plupart des activités artisanales, les métiers de bouche faisant exception.

Un fait marquant de cette mutation est la baisse concomitante du nombre d'indépendants du

régime classique (chefs d'entreprises individuelles, dirigeants majoritaires de sociétés ou conjoints collaborateurs), lequel est passé de 678 000 en 2012 à 574 000 en 2016.

Le phénomène interroge d'autant plus que le nombre d'entreprises artisanales progresse sur la période (sauf dans l'artisanat de fabrication).

Évolution du nombre de travailleurs non-salariés (en milliers)



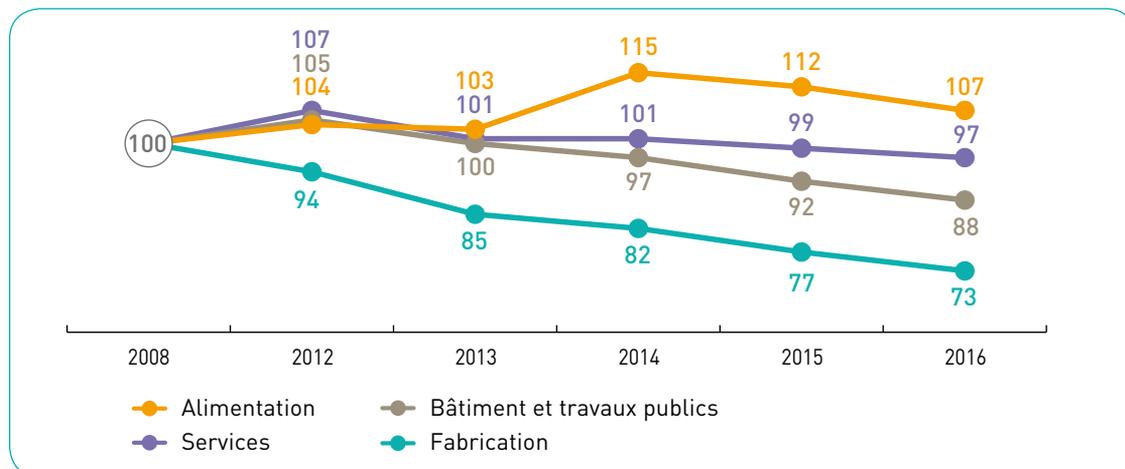
Source : RSI, indépendants des activités artisanales. Pour 2015 et 2016, les chiffres sont calculés à N+T1, pour tenir compte des radiations de micro-entrepreneurs qui interviennent désormais à cette échéance.

Cette tendance est probablement alimentée par la dynamique démographique (les créateurs d'entreprises faisant le choix du régime classique sont moins nombreux que les indépendants cessant leur activité) et également par la baisse des conjoints collaborateurs de l'artisanat. Les

régions connaissant le recul le plus important entre 2012 et 2016 sont d'ailleurs celles où la part des indépendants micro-entrepreneurs est la plus élevée : la Corse (baisse de 25 %), et les régions du sud-méditerranéen. À Paris, le recul est de 20 %.

III. Les emplois non-salariés

Évolution du nombre d'indépendants classiques par secteurs (indice 100 en 2008)



Source : RSI, indépendants des activités artisanales, hors micro-entrepreneurs – données au 31 décembre.

Évolution du nombre d'indépendants classiques par régions entre 2012 et 2016 (en %)



Source : RSI, indépendants des activités artisanales, hors micro-entrepreneurs – données au 31 décembre.

La baisse d'attractivité du régime classique touche également les entrepreneurs en activité.

Des indépendants du régime classique ont ainsi quitté ce régime et opté pour le régime du micro-entrepreneur. Selon les données du RSI, on estime que près de 4 % des micro-entrepreneurs

de l'artisanat ont démarré leur activité avant 2008 en tant qu'indépendant classique. Le taux de basculement dépend de l'activité : il est fort par exemple dans les activités de fabrication de vêtements (23 % des indépendants immatriculés avant 2008 sont désormais micro-entrepreneurs), dans l'esthétique (13 %) ou les travaux de finition du BTP (15 %).

Part de micro-entrepreneurs parmi les indépendants en fonction de l'activité et de la date d'immatriculation au RSI

Activité	Immatriculation avant 2008	Immatriculation après 2008
Fabrication de vêtements	23 %	83 %
Imprimerie	1 %	39 %
Taille de pierres	3 %	51 %
Prothèse dentaire	2 %	17 %
Maçonnerie générale	3 %	48 %
Fleuristerie	2 %	21 %
Coiffure	8 %	42 %
Esthétique	13 %	66 %
Travaux de peinture	6 %	60 %
Autres travaux de finition du bâtiment	15 %	81 %

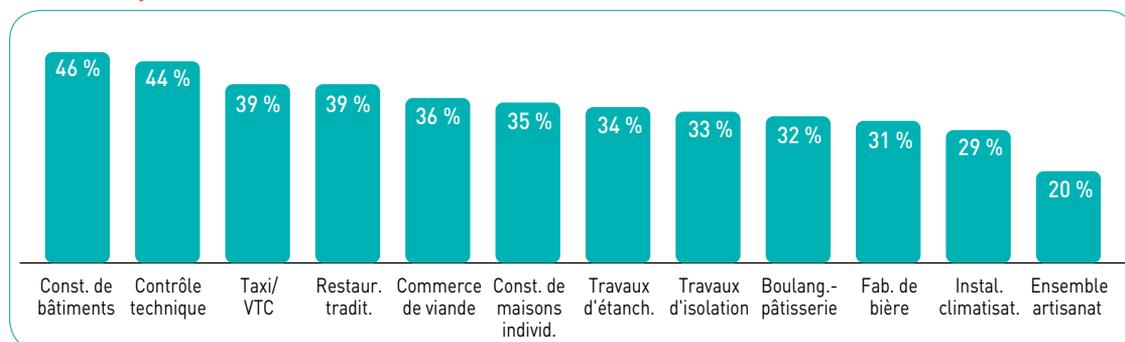
Source : RSI, indépendants des activités artisanales, hors micro-entrepreneurs – données 2016, vision au 1^{er} avril 2017, après radiation des micro-entrepreneurs non actifs économiquement depuis 24 mois.

Sans que leur nombre puisse être chiffré, il est également patent que d'autres indépendants quittent ce régime pour un statut assimilé salarié, ainsi que le montrent les chiffres en hausse

des entreprises créées sous statut de SAS ou de SASU (il s'agit souvent d'une stratégie d'évitement du RSI).

III. Les emplois non-salariés

Activités dans lesquelles le choix du statut SAS/SASU est le plus fréquent parmi les créateurs d'entreprises artisanales en 2016



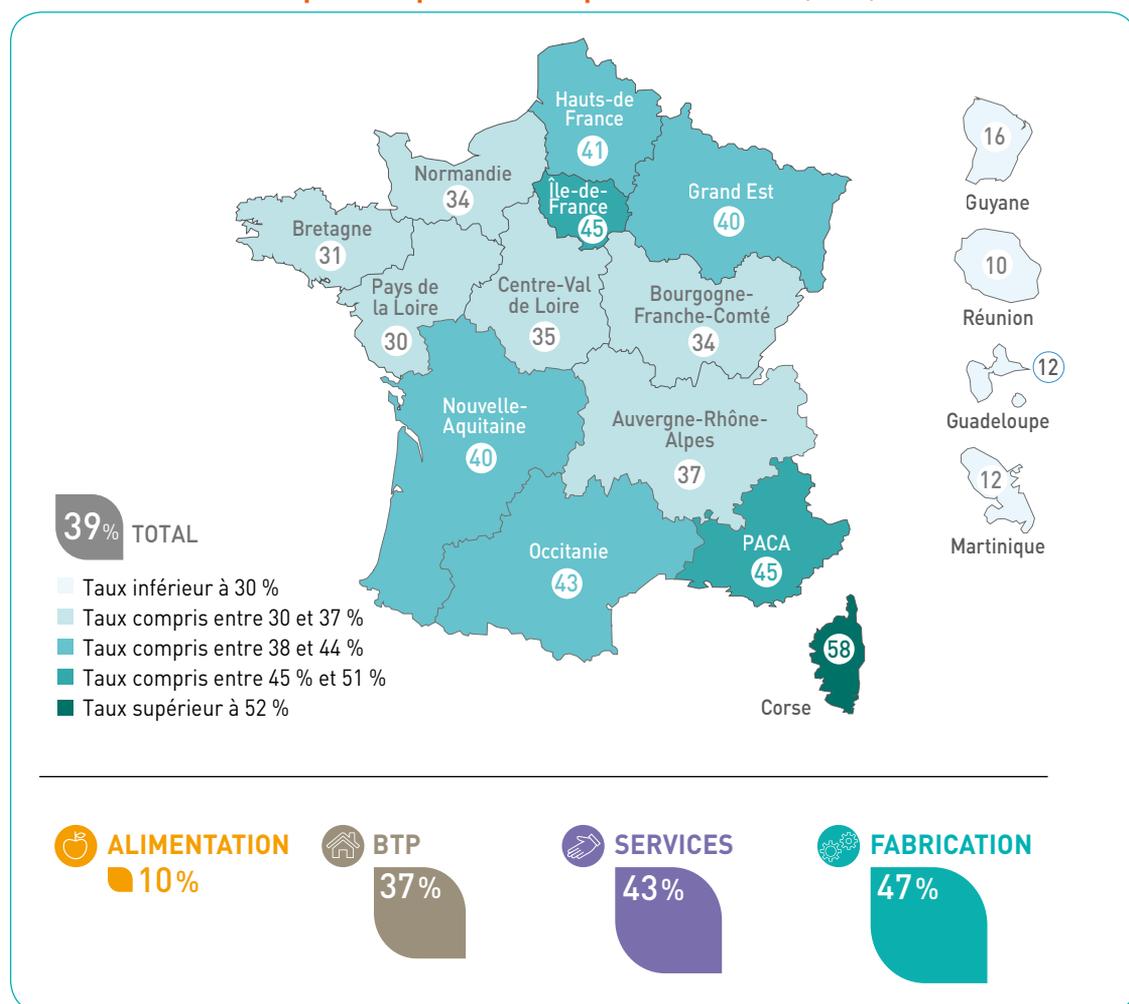
Source : INSEE, démographie des entreprises. *Note de lecture :* en 2016, 46 % des créateurs d'entreprises de construction de bâtiments ont opté pour un statut SAS ou SASU.

10 39 % des non-salariés sont micro-entrepreneurs

Fin 2016, 39 % du total des travailleurs non-salariés de l'artisanat sont désormais sous régime du micro-entrepreneur. Ce régime est moins répandu dans les DOM et dans le nord-ouest de

la France. Il atteint ses taux les plus élevés en Île-de-France (45 %) et dans les régions méditerranéennes : Occitanie (43 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (45 %) et Corse (58 %).

Part des micro-entrepreneurs parmi les indépendants en 2016 (en %)

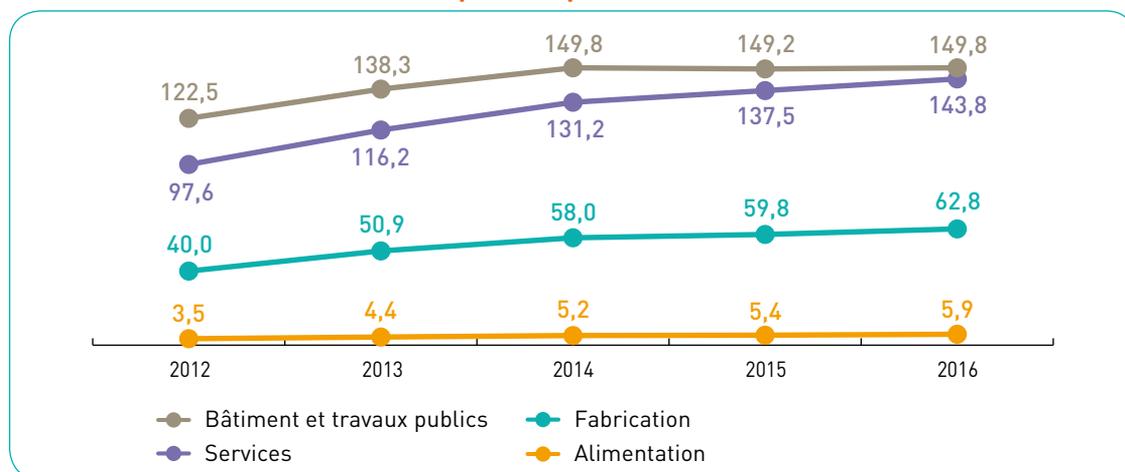


Source : RSI, indépendants des activités artisanales – pour 2015 et 2016, les chiffres sont calculés à N+T1, pour tenir compte des radiations de micro-entrepreneurs qui interviennent désormais à cette échéance.

III. Les emplois non-salariés

En 2016, le nombre de micro-entrepreneurs a progressé dans tous les secteurs, sauf dans le BTP.

Évolution du nombre de micro-entrepreneurs par secteurs (en milliers)



Source : RSI, indépendants des activités artisanales – pour 2015 et 2016, les chiffres sont calculés à N+T1, pour tenir compte des radiations de micro-entrepreneurs qui interviennent désormais à cette échéance.

Les micro-entrepreneurs sont proportionnellement plus présents dans les activités de l'artisanat de fabrication, où ils représentent 47 % du total des indépendants. Ils sont notamment majoritaires dans les métiers d'art ou les métiers de création. Leur part parmi les indépendants atteint ainsi 89 % parmi les fabricants de bijouterie fantaisie, 80 % dans la photographie, 76 % dans la fabrication de produits céramiques, 60 % dans la fabrication d'articles en verre et 56 % dans la fabrication de meubles.

Dans les services, ils sont plus représentés dans les activités de réparation de biens personnels (75 %) et d'ordinateurs (64 %), dans le nettoyage des bâtiments (70 %) et les soins de beauté (57 %).

Dans le BTP, deux activités concentrent un grand nombre de micro-entrepreneurs : les autres travaux de finition (72 %) et les travaux d'aménagement paysager (54 %).

Le régime est en revanche moins présent dans l'artisanat de l'alimentation (10 % du total des indépendants). Les micro-entrepreneurs sont rares dans les métiers de bouche et l'artisanat commercial (1 % en boulangerie-pâtisserie, 3 % en boucherie-charcuterie). Leur présence n'est massive que dans certaines activités de fabrication de produits alimentaires comme la fabrication de biscuits (70 %) ou la transformation-conservation de fruits (68 %).

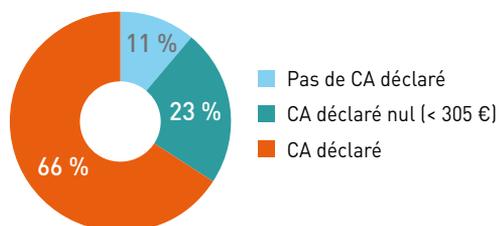
11 Revenus : le grand écart

La progression du nombre des micro-entrepreneurs doit être analysée à l'aune de leur activité et de leurs revenus.

En effet, parmi les 352 000 micro-entrepreneurs de l'artisanat « administrativement actifs » fin 2015, seuls 66 % avaient déclaré un chiffre d'affaires (supérieur à 305 euros) et étaient considérés comme « économiquement actifs » :

- 11 % n'ont déclaré aucun chiffre d'affaires
- 23 % ont déclaré un chiffre d'affaires inférieur à 305 euros (montant de la franchise) et donc considéré comme nul.

Revenu des micro-entrepreneurs en 2015



Source : RSI, indépendants micro-entrepreneurs des activités principalement artisanales.

Au total, le nombre de micro-entrepreneurs économiquement actifs n'était donc en 2015 que de 233 000. On estime cette population à 240 000 environ pour 2016. Selon l'Acoss, environ deux-tiers de ces micro-entrepreneurs exercent leur activité à titre principal* (pour un tiers, il s'agit donc

d'une activité menée à titre complémentaire). Cela explique en partie la faiblesse des montants de chiffres d'affaires. Dans la plupart des secteurs, le chiffre d'affaires trimestriel moyen est inférieur à 5 000 euros. Les montants les plus élevés sont ceux du BTP.

Chiffre d'affaires trimestriel moyen des micro-entrepreneurs fin 2015 dans les principaux secteurs de l'artisanat

Secteurs	Chiffre d'affaires trimestriel moyen
Industrie (fabrication)	2 926 €
Métiers de bouche (hors boucherie, poissonnerie)	3 559 €
BTP travaux de finition	4 565 €
BTP autres	4 954 €
Commerce réparation auto	4 011 €
Activités de nettoyage	2 959 €
Réparations hors automobile	2 877 €
Coiffure et soins du corps	2 573 €

Source : Acoss Stat n° 235 - juillet 2016 « Les auto-entrepreneurs fin 2015 ».

(*) INSEE, Beziau Jocelyn, Rousseau Sylvie - Auto-entrepreneurs immatriculés en 2014 : 54 % de ceux qui démarrent en font leur activité principale. - in : INSEE Première, 1^{er} septembre 2016, n° 1615, 4 P. « Quand un auto-entrepreneur devient actif dans le commerce ou la construction, c'est près de deux fois sur trois à titre d'activité principale » (contre 54 % en moyenne tous secteurs confondus).

III. Les emplois non-salariés

Les revenus annuels déclarés moyens sont en conséquence relativement faibles, variant entre 3 600 € dans l'alimentation et 6 100 € dans le BTP.

Ils sont par ailleurs très en deçà des revenus moyens déclarés des indépendants classiques.

Activité et revenu des micro-entrepreneurs en 2015

	Micro-entrepreneurs*	Chefs d'entreprises indépendants
 ALIMENTATION	3 600 € •	26 800 €
 BTP	6 100 € •	28 200 €
 FABRICATION	3 800 € •	31 200 €
 SERVICES	4 500 € •	19 900 €
 ENSEMBLE	4 900 € •	24 400 €

Source : RSI, indépendants des activités principalement artisanales. (*) Hors revenus nuls.

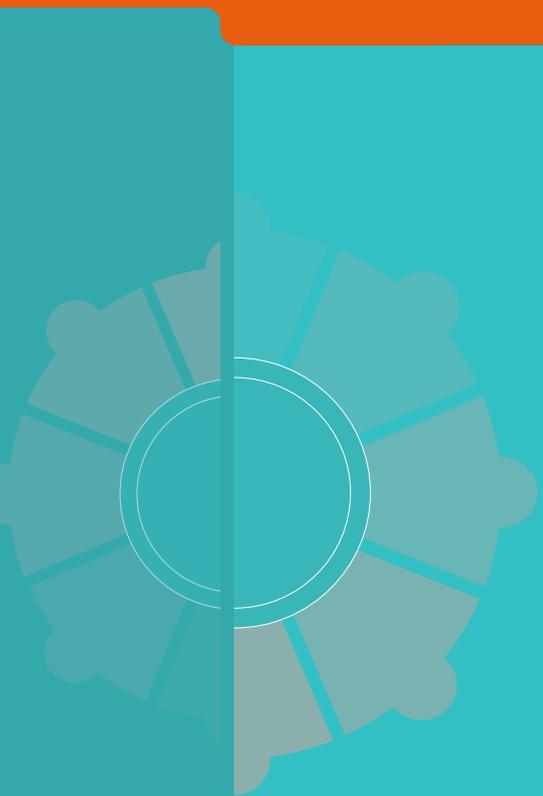
11 Revenus : le grand écart

Revenus des indépendants de l'artisanat par secteur en 2015

	Nombre total des actifs ME	Nbre de micro-entrepreneurs avec un revenu déclaré	Dont actifs ayant déclaré un revenu nul ⁽¹⁾	Revenu moyen hors revenus nuls	Revenu moyen des indépendants classiques ⁽²⁾
Alimentation	5,4	4,7	25 %	3 600	26 800
Autres activités de l'alimentation	1,9	1,6	25 %	3 100	22 600
Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacerie	2,6	2,2	26 %	3 250	25 300
Boucherie, charcuterie, poissonnerie	1	0,8	21 %	5 250	30 400
BTP	149,2	133,2	26 %	6 100	28 200
Cloisonnement, Travaux de finition	71,6	64,2	25 %	3 100	27 200
Construction de bâtiments résidentiels	4,6	4,1	36 %	5 700	28 300
Démolition, terrassement, forages et sondages	4,5	3,9	26 %	5 150	28 500
Génie civil	0,3	0,2	33 %	5 300	44 800
Maçonnerie générale, couverture, étanchéification	35,4	31,7	26 %	5 900	28 750
Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation	32,9	29	25 %	6 600	28 600
Fabrication	59,8	53,7	26 %	3 600	31 150
Fabrication d'articles divers	13,5	12,2	29 %	3 000	34 900
Fabrication de meubles	4,7	4,3	18 %	4 700	18 700
Matériaux de construction, chimie, verre et céramique	4,4	4	19 %	3 650	30 700
Papier, imprimerie, reproduction	7,1	6,4	31 %	3 900	28 400
Récupération	4,7	4,2	26 %	2 500	33 100
Réparation et installation de machines et d'équipements industriels	5,1	4,5	23 %	5 900	32 500
Textile, habillement, cuir et chaussure	12,9	11,6	26 %	2 700	18 600
Travail des métaux	3,8	3,3	25 %	5 200	39 300
Travail du bois	3,7	3,3	26 %	3 100	28 100
Services	137,5	121,2	25 %	4 500	19 900
Activités de réparation, hors automobile	23,7	21,6	23 %	4 300	17 900
Autres services	49,4	42,8	29 %	4 150	22 400
Services automobiles	13,8	12	29 %	5 100	26 100
Soins à la personne	41,5	38,1	16 %	4 800	15 800
Transports	9,1	6,9	60 %	4 500	19 500

Sources : (1) si le chiffre d'affaires déclaré par le cotisant est inférieur ou égal à 305 € (abattement forfaitaire) alors son revenu est considéré comme nul. (2) Hors revenu en taxation d'office.

Besoins de recrutement



12 Des projets de recrutement en hausse

Pour leurs recrutements, les entreprises artisanales font appel à différents canaux : réseaux personnels, petites annonces, services de l'emploi, etc.

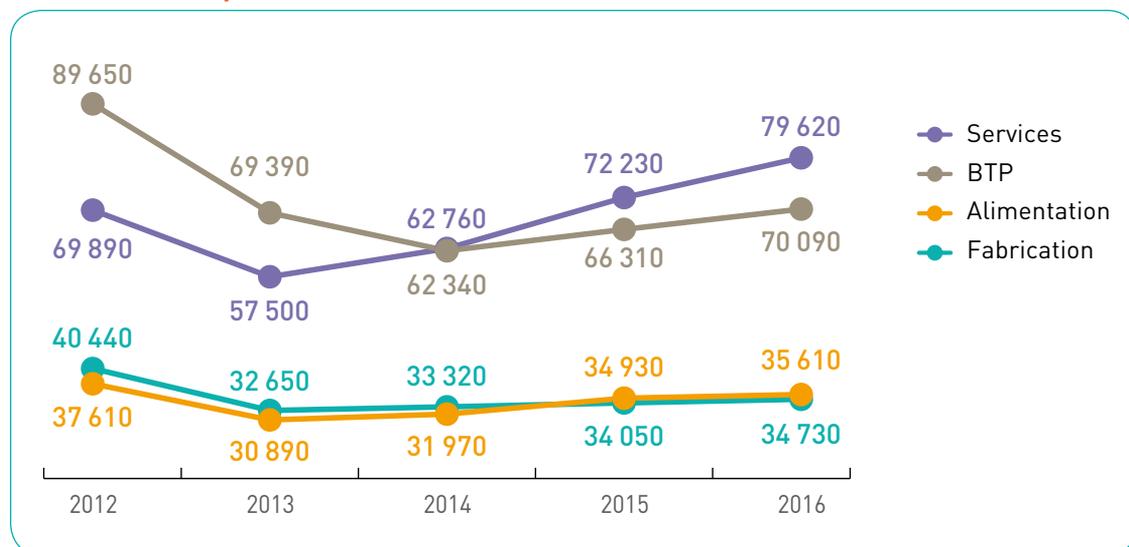
Même si les annonces transitant par Pôle emploi ne représentent qu'une partie des offres, leur évolution est un indicateur des besoins d'emploi.

Avec un total de 220 000 offres déposées en 2016, on constate, pour la seconde année consécutive,

une progression à la hausse des recherches d'emploi, ce qui peut témoigner d'un turn-over croissant du personnel, de besoins d'emploi nouveaux ou de difficultés accrues à recruter par les autres canaux habituels.

Le nombre d'offres déposées n'a pas encore retrouvé son niveau de 2012, mais depuis cette période, les offres d'emploi proposées à l'aide de plateformes internet de mise en relation entre offreurs et demandeurs ont certainement progressé.

Des offres d'emploi en hausse



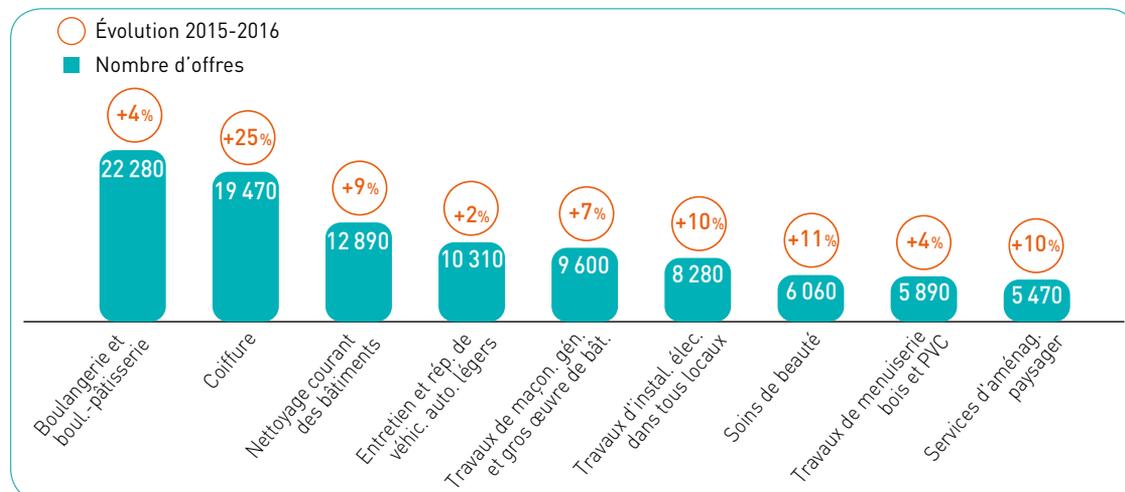
Source : Pôle emploi, STMT, données brutes. Traitement ISM.

On retrouve parmi les secteurs les plus recruteurs certaines des activités ayant enregistré durant la même année une hausse de leurs emplois salariés : boulangerie-pâtisserie, nettoyage, soins de beauté, réparation automobile, travaux d'installation

électrique. La hausse importante des offres déposées dans le secteur de la coiffure témoigne quant à elle d'un turn-over, important mais aussi de difficultés à recruter (voir p. 45).

IV. Besoins de recrutement

Offres d'emploi des TPE artisanales en 2015-2016 : palmarès des secteurs recruteurs



Source : Pôle emploi, STMT, données brutes. Traitement ISM.

Le nombre d'offres déposées est également en hausse dans d'autres secteurs créateurs d'emplois salariés (comme les taxis/VTC, les activités

de réparation, etc.), ce qui montre une convergence des deux indicateurs.

Évolution des offres d'emploi des TPE dans les secteurs porteurs

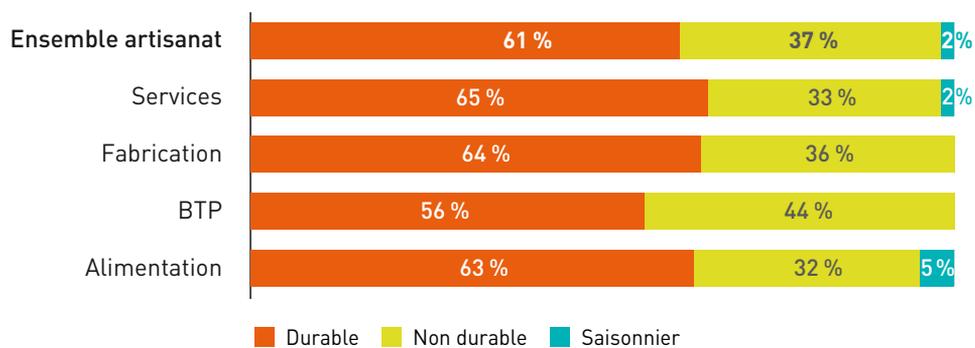
TPE artisanales	Total 2012	Total 2013	Total 2014	Total 2015	Total 2016	Évolution 2015-2016
Réparation d'équipements de communication	51	62	69	135	384	184 %
Transports de voyageurs par taxis	1 752	1 451	1 425	1 934	3 922	103 %
Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles	626	554	550	641	1 163	81 %
Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	422	367	361	348	612	76 %
Réparation de produits électroniques grand public	182	183	339	283	496	75 %
Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels	533	328	308	437	600	37 %

Source : Pôle emploi, STMT, données brutes. Traitement ISM.

12 Des projets de recrutement en hausse

La majorité des postes proposés sont des emplois durables. Les emplois saisonniers sont peu nombreux et sont proposés principalement dans les activités de l'alimentation et des services.

Typologie des offres d'emplois des TPE artisanales



Source : Pôle emploi. STMT, données brutes. Traitement ISM.

13 Des difficultés de recrutement élevées et croissantes

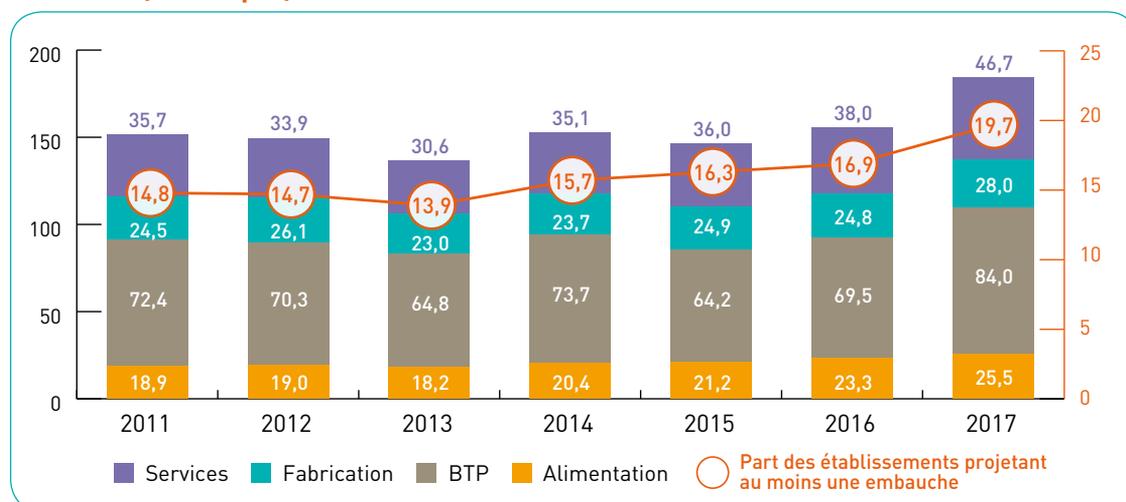
L'enquête « Besoins de main d'œuvre » de Pôle emploi indique également un nombre d'intentions de recrutement en hausse entre 2015 et 2017 pour ce qui concerne les TPE artisanales : ce dernier est passé de 146 000 pour 2015 à 156 000 pour 2016 et 184 000 pour 2017. Le nombre d'établissements projetant au moins une embauche a également progressé, passant de 80 700 pour 2015 à 98 100 pour 2017.

Même si ces valeurs ne sont pas représentatives de l'ensemble des embauches effectivement réalisées

(les TPE ne sont pas en mesure d'anticiper à un horizon de 12 mois tous les mouvements et besoins d'emploi), ces évolutions sont un bon indicateur d'une reprise d'activité et /ou d'un turn-over du personnel en hausse.

Tous les secteurs sont concernés, et le nombre de projets d'embauche y est supérieur dans tous les cas au niveau de 2011. La progression est particulièrement forte dans les TPE artisanales du BTP.

Évolution des intentions d'embauche des TPE artisanales selon l'enquête Besoin de Main d'Œuvre (Pôle emploi)



Source : CREDOC – Enquête BMO Pôle emploi – périmètre : TPE de moins de 20 salariés des activités de l'artisanat.

13 Des difficultés de recrutement élevées et croissantes

Les métiers les plus recruteurs correspondent principalement aux « gros secteurs » d'activité de l'artisanat (par exemple, la coiffure, le BTP),

mais aussi aux secteurs créateurs d'emploi (nettoyage, conducteurs de véhicules, etc.).

Principaux secteurs recruteurs selon les intentions d'embauche des TPE artisanales

	Projets 2015	Projets 2016	Projets 2017
Ensemble des projets de recrutement	146,3	155,6	184,2
Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	9,4	9,3	11,3
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	8,2	9,4	10,9
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (peintres...)	9	9,7	10,9
Maçons, plâtriers, carreleurs, (ouvriers qualifiés)	7,3	7,6	9,2
Vendeurs en produits alimentaires	6,1	6,7	7
Agents d'entretien de locaux	4,5	4,9	6,2
Menusiers et ouvriers qualifiés de l'agencement et de l'isolation	3,7	4,7	5,3
Électriciens du bâtiment (ouvriers qualifiés)	3,2	3,7	5,2
Plombiers, chauffagistes (ouvriers qualifiés)	3,8	4,5	5,2
Jardiniers salariés, paysagistes	4,2	4,2	5,1

Source : CREDOC - Enquête BMO Pôle emploi – périmètre : TPE de moins de 20 salariés des activités de l'artisanat.

Cette croissance des projets d'embauche se double d'un durcissement des difficultés de recrutement. Tous métiers confondus, le recrutement est plus difficile dans le périmètre des activités artisanales : 53 % des recrutements sont jugés a priori difficiles par les TPE artisanales, contre 37,5 % en moyenne pour l'ensemble des secteurs et des entreprises.

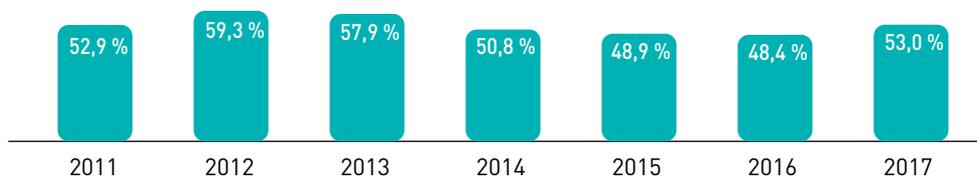
Ce taux moyen, qui est resté élevé pendant les années de crise, progresse dans l'enquête 2017.

Il atteint des scores particulièrement élevés dans de nombreux métiers de l'artisanat, en premier lieu ceux du BTP, de la réparation automobile, du travail du métal et de la boucherie.

Les difficultés de recrutement sont également élevées dans de nombreuses professions intermédiaires et d'encadrement, comme celles de chefs de chantier, de dessinateur ou de technicien du BTP ou de la mécanique.

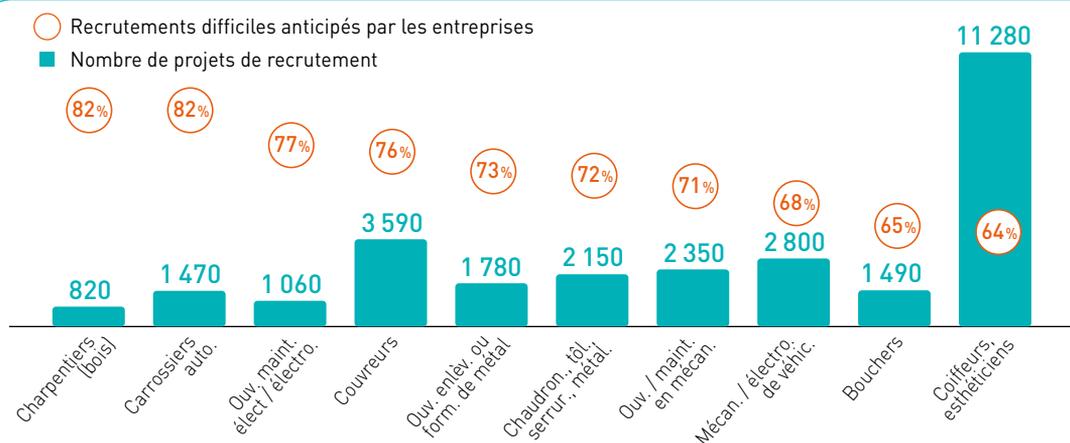
IV. Besoins de recrutement

Part de projets de recrutement jugés a priori difficiles par les TPE artisanales : évolution 2011-2017



Source : CREDOC – Enquête BMO Pôle emploi – périmètre : TPE de moins de 20 salariés des secteurs de l'artisanat.

Palmarès des métiers en tension dans les principaux secteurs recruteurs en 2017



Source : CREDOC, Enquête BMO Pôle emploi – périmètre : TPE des secteurs de l'artisanat. Note de lecture : 82 % des projets de recrutement de charpentiers sont jugés a priori difficiles par les TPE artisanales.

Projets et difficultés de recrutement dans les postes intermédiaires et d'encadrement (exemples)

	Nombre de projets de recrutement			Part de recrutements jugés difficiles
	2015	2016	2017	
Dessinateurs en mécanique et travail des métaux	177	179	242	69 %
Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics	206	260	330	68 %
Techniciens et agents de maîtrise de la maint. et de l'environnement	2 213	2 621	3 002	65 %
Techniciens en mécanique et travail des métaux	487	531	693	64 %
Techniciens en électricité et en électronique	375	558	548	63 %
Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres)	1 614	1 523	2 537	61 %
Ingénieurs du BTP, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)	453	520	646	65 %

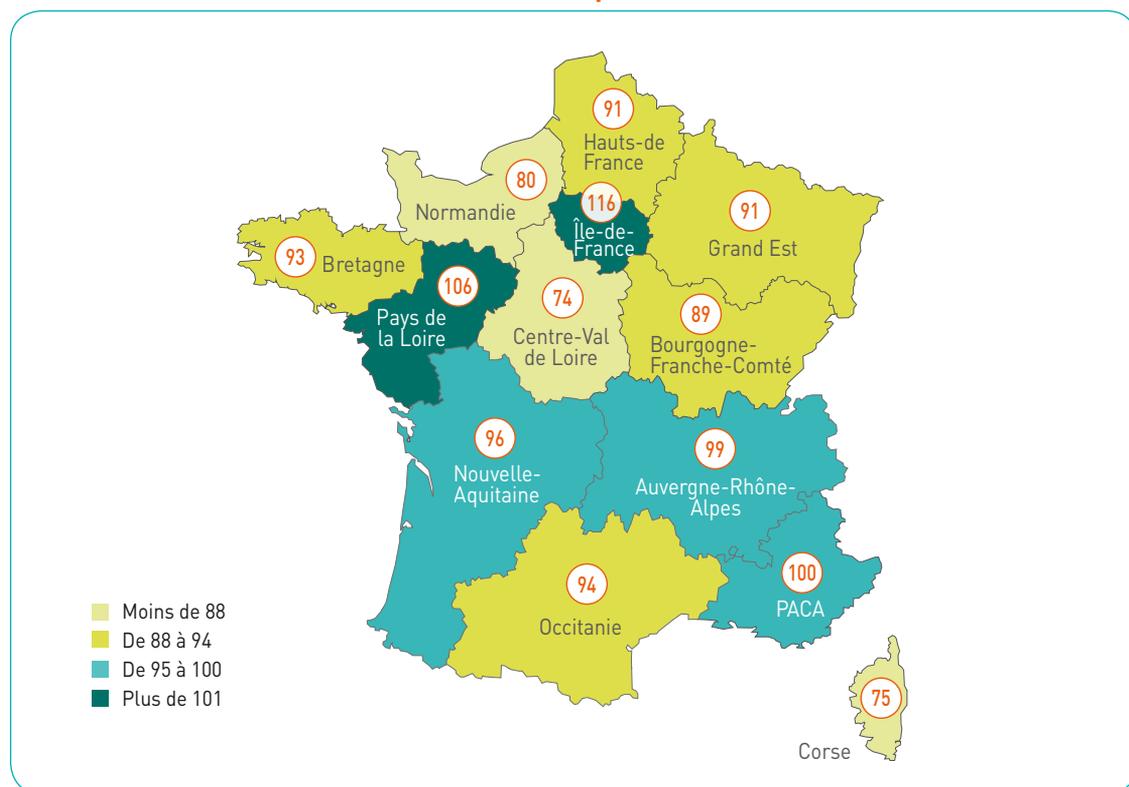
Source : CREDOC - Enquête BMO Pôle emploi – périmètre : TPE de moins de 20 salariés des secteurs de l'artisanat.

14 Évolution des besoins d'emploi en régions

En corrélation avec l'évolution des chiffres de l'emploi salarié, les offres d'emploi déposées auprès de Pôle emploi par les TPE artisanales ne progressent entre 2012 et 2015 qu'en région Ile-de-France. La baisse des dépôts d'offres

d'emploi est la plus forte en région Centre Val de Loire (-26 %) et Normandie (-20 %). Entre 2015 et 2016, le nombre d'offres d'emploi repart à la hausse en Pays de la Loire, Provence-Alpes Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes.

Évolution 2012-2016 du nombre d'offres d'emploi des TPE artisanales (base 100 en 2012)



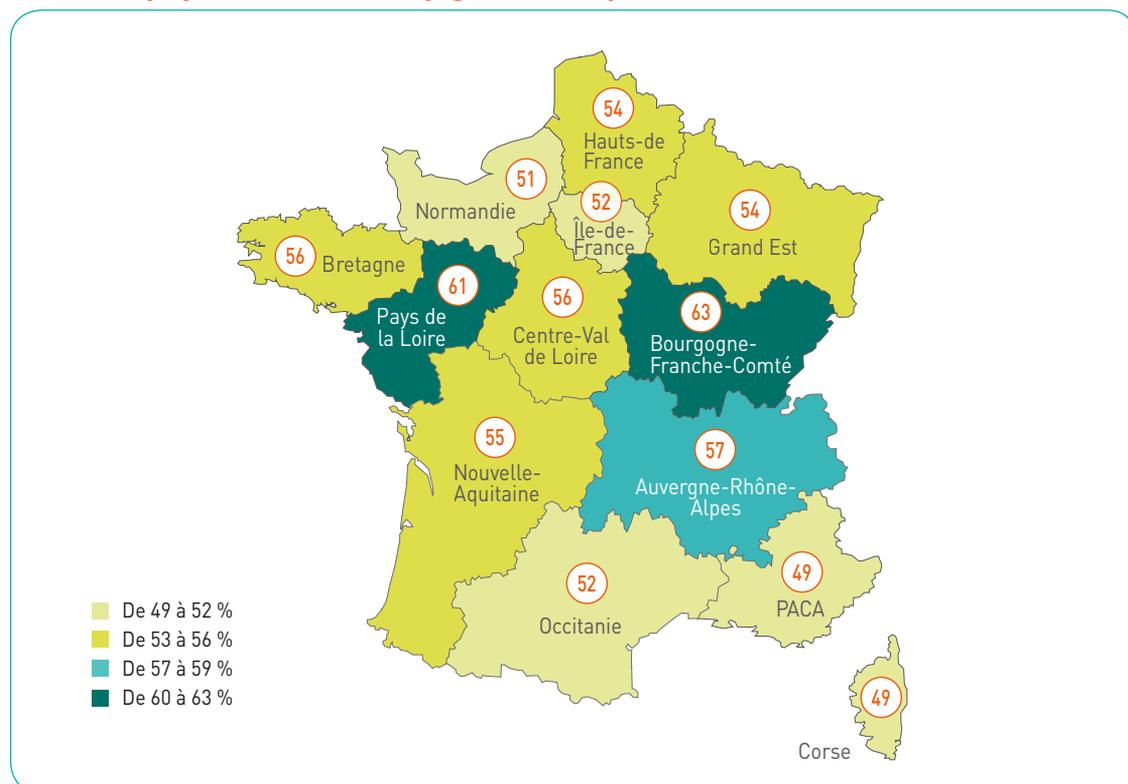
Source : Pôle emploi - offres déposées par les entreprises de moins de 20 salariés des activités artisanales. Traitement ISM.

IV. Besoins de recrutement

Concernant les difficultés de recrutement anticipées par les entreprises de moins de 20 salariés des activités artisanales, les taux sont élevés et supérieurs à 49 % dans toutes les régions.

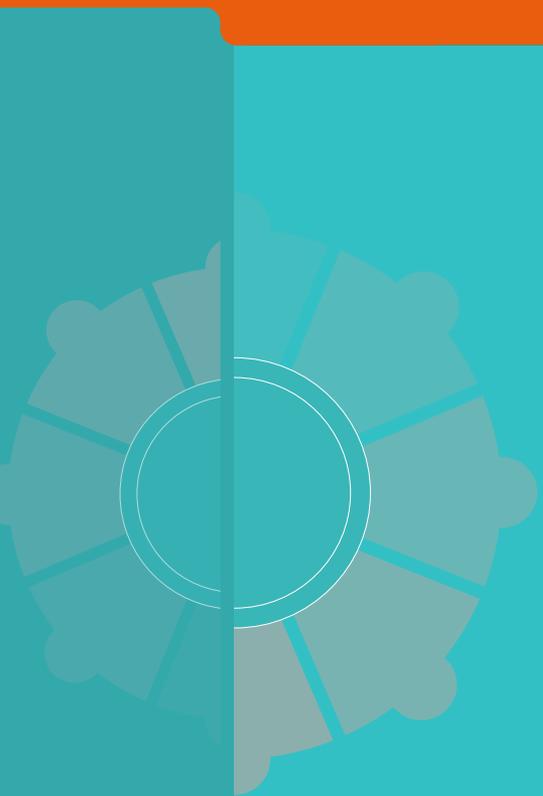
En 2017, les difficultés les plus aiguës sont rencontrées en région Pays de la Loire (61 % de projets de recrutement jugés difficiles) et en région Bourgogne-Franche-Comté (63 %).

Part de projets de recrutement jugés difficiles par les TPE artisanales en 2017 (en %)



Source : enquête Besoins de Main-d'Œuvre – Credoc/Pôle emploi.

Annexe méthodologie



1. Note méthodologique

L'étude analyse les évolutions de l'emploi salarié et non-salarié sur le périmètre de l'artisanat, cela à partir des différentes sources de données actuellement disponibles (DGE, ACOSS-URSSAF, RSI, PÔLE EMPLOI).

Le dénombrement des emplois de l'artisanat est un exercice complexe pour plusieurs raisons :

- La dualité des formes d'emploi (salariés/non salariés), le périmètre des non salariés comprenant lui-même trois types d'indépendants (chefs d'entreprise non salariés, conjoints collaborateurs, micro-entrepreneurs). Dans certains cas, les actifs peuvent disposer des deux statuts (indépendant/salarié). Ces cas de « multi-activité » semblent de plus en plus fréquents (parmi les indépendants, ils représentent 10,5 % des non salariés en 2014 contre 7,5 % en 2011 – source DGE/chiffres clés de l'artisanat).
- L'absence de la donnée « entreprise artisanale » dans la base employeur de l'ACOSS-URSSAF, ou dans celle de Pôle emploi. En conséquence, le dénombrement est opéré sur le champ des TPE de moins de 20 salariés actives dans les activités artisanales. Malgré leur caractère partiel (selon la DGE, un tiers des emplois salariés relèvent des entreprises artisanales de plus de 20 salariés), ces données permettent d'avoir une vision actualisée des mouvements d'emplois dans cette strate d'effectifs.
- Concernant l'emploi dans les entreprises artisanales de plus de 20 salariés, notons que l'élargissement de cette population est en partie alimenté par une mesure administrative (le droit de suite, dont les dispositions ont à nouveau évolué suite à la loi Sapin II). L'emploi salarié des entreprises artisanales de plus de 20 salariés n'est comptabilisé que par la DGE dans sa publication annuelle « Chiffres clés de l'artisanat ».

2. Caractéristiques des sources utilisées

BASE	Périmètre observé	Données disponibles	Caractéristiques
INSEE CLAP et base non-salariés traitement DGE	Entreprises artisanales quelle que soit la taille (hors entreprises artisanales à titre secondaire)	↳ 2010 à 2014	Cette source est la seule, au plan national, à estimer l'ensemble des actifs : salariés, (dont apprentis et stagiaires) et non-salariés (en estimant les mono-actifs). Limites • Les données sont disponibles à N+2.
ACOSS-URSSAF	Entreprises de moins de vingt salariés des activités artisanales (hors entreprises artisanales à titre secondaire). <i>Les effectifs d'apprentis et stagiaires ne sont pas comptabilisés dans la base.</i>	↳ 1997 à 2016 par APE ↳ Données trimestrielles (2012 à 2017 par sous-secteurs)	Cette source permet d'analyser les évolutions des effectifs salariés, sur une longue période (depuis 1997) et avec une disponibilité à T+ 4 mois. Limites • Absence de données sur les emplois salariés des entreprises artisanales de plus de 20 salariés (soit un tiers du volume). • L'analyse peut être faussée par les entreprises sortant du champ (passant à une taille supérieure à 20) ou inversement, par l'entrée dans le champ de PME réduisant leurs effectifs.
RSI	Indépendants • classiques • conjoints collaborateurs • micro-entrepreneurs des activités artisanales (hors entreprises artisanales à titre secondaire).	↳ 2008 et 2012 à 2016	La base RSI permet de chiffrer les emplois non salariés dans les activités artisanales, et de caractériser la population d'indépendants (sexe, âge, revenus). Limites • La taille des entreprises pilotées par les indépendants n'est pas connue ; les indépendants à la tête de PME de plus de 20 salariés sont donc répertoriés, ce qui conduit à surestimer sensiblement la population, notamment dans les activités du BTP et de fabrication. • L'activité des indépendants est codée dans la base RSI en NAF 2003 ou 2008, en fonction de la date d'entrée au RSI. Dans certains cas, la correspondance entre codes n'est pas unique, ce qui peut fausser les chiffres pour une analyse (c'est le cas notamment dans le travail des métaux).

Annexe méthodologique

BASE	Périmètre observé	Données disponibles	Caractéristiques
Pôle emploi Statistiques mensuelles du marché de l'emploi	Entreprises de moins de vingt salariés des activités artisanales (hors entreprises artisanales à titre secondaire)	↳ 2012 à 2016	<p>Les statistiques mensuelles du marché du travail (STMT) portent sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et sur les offres d'emploi confiées par les employeurs à Pôle emploi.</p> <p>Les données analysées dans l'étude sont celles des offres d'emploi déposées par les entreprises du périmètre.</p> <p>Ces données permettent de connaître l'évolution des offres par types de postes recherchés (selon la nomenclature ROME).</p> <p>Limites</p> <ul style="list-style-type: none"> • Seule une partie des offres d'emploi des TPE artisanales transitent par Pôle emploi, d'autres canaux de recrutement étant utilisés (apprentissage, bouche-à-oreille...).
Pôle emploi CREDOC Enquête Besoin de Main-d'Œuvre	Entreprises de moins de vingt salariés des activités artisanales (hors entreprises artisanales à titre secondaire)	↳ 2011 à 2017	<p>Cette enquête réalisée annuellement au 4^e trimestre interroge les entreprises sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • leurs intentions d'embauche pour l'année N+1, les types de postes recherchés ; • les difficultés de recrutement anticipées. <p>Les réponses des entreprises du périmètre sont isolées et redressées. Les résultats permettent de mesurer l'évolution des besoins, ainsi que les postes les plus recherchés.</p> <p>Limites</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'enquête mesure des intentions. Les chiffres sont inférieurs à la réalité des embauches qui seront effectivement réalisées, les TPE n'étant pas en mesure d'anticiper tous leurs mouvements de personnel et d'activité 12 mois à l'avance. • La nomenclature des Familles professionnelles utilisées dans l'enquête est un regroupement des codes ROME et ne permet pas d'isoler tous les métiers de l'artisanat.

NOYAU DUR DE L'ARTISANAT

CODES PRIS EN COMPTE par grands secteurs et sous-secteurs

TPE de l'artisanat : figurent dans ce champ les entreprises de moins de 20 salariés immatriculées dans 326 codes NAF pour lesquelles existe une correspondance totale avec la NAFA, ainsi que les entreprises de moins de 20 salariés du code 8130Z (services d'aménagement paysager).

Alimentation

- **Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et glacerie** : 1052Z 1071A 1071C 1071D 1072Z 1082Z
- **Viandes et poissons** : 1011Z 1012Z 1013A 1013B 1020Z 4722Z 4723Z
- **Autres activités de l'alimentation** : 1031Z 1032Z 1039A 1039B 1041A 1041B 1042Z 1051A 1051B 1051C 1051D 1061A 1061B 1062Z 1073Z 1081Z 1083Z 1084Z 1085Z 1086Z 1089Z 1091Z 1092Z 1101Z 1102A 1103Z 1104Z 1105Z 1106Z 1107A 1107B

À noter : les codes 4781Z (vente de produits alimentaires sur les marchés) et 5610C (restauration rapide) ne sont pas retenus, dans la mesure où ils ne relèvent que partiellement de l'artisanat.

Fabrication

- **Textile, habillement, cuir et chaussure** : 1310Z 1320Z 1330Z 1391Z 1392Z 1393Z 1394Z 1395Z 1396Z 1399Z 1411Z 1412Z 1413Z 1414Z 1419Z 1420Z 1431Z 1439Z 1511Z 1512Z 1520Z
- **Travail du bois** : 1610A 1610B 1621Z 1622Z 1623Z 1624Z 1629Z
- **Papier, imprimerie, reproduction** : 1711Z 1712Z 1721A 1721B 1721C 1722Z 1723Z 1724Z 1729Z 1812Z 1813Z 1814Z 1820Z
- **Matériaux de construction, chimie, verre et céramique** : 0729Z 0811Z 0812Z 0891Z 0892Z 0893Z 0899Z 0900Z 2011Z 2012Z 2013A 2013B 2014Z 2015Z 2016Z 2017Z 2020Z 2030Z 2041Z 2042Z 2051Z 2052Z 2053Z 2059Z 2060Z 2211Z 2219Z 2221Z 2222Z 2223Z 2229A 2229B 2311Z 2312Z 2313Z 2314Z 2319Z 2320Z 2331Z 2332Z 2341Z 2342Z 2343Z 2344Z 2349Z 2351Z 2352Z 2361Z 2362Z 2363Z 2364Z 2365Z 2369Z 2370Z 2391Z 2399Z
- **Travail des métaux** : 2410Z 2420Z 2431Z 2432Z 2433Z 2434Z 2441Z 2442Z 2443Z 2444Z 2445Z 2446Z 2451Z 2452Z 2453Z 2454Z 2511Z 2512Z 2521Z 2529Z 2530Z 2540Z 2550A 2550B 2561Z 2562A 2562B 2571Z 2572Z 2573A 2573B 2591Z 2592Z 2593Z 2594Z 2599A 2599B 2811Z 2812Z 2813Z 2814Z 2815Z 2821Z 2822Z 2823Z 2824Z 2825Z 2829A 2829B 2830Z 2841Z 2849Z 2891Z 2892Z 2893Z 2894Z 2895Z 2896Z 2899A 2899B 2910Z 2920Z 2931Z 2932Z 3011Z 3012Z 3020Z 3030Z 3040Z 3091Z 3092Z 3099Z
- **Fabrication de meubles** : 3101Z 3102Z 3103Z 3109A 3109B
- **Fabrication d'articles divers** : 2611Z 2612Z 2620Z 2630Z 2640Z 2651A 2651B 2652Z 2660Z 2670Z 2680Z 2711Z 2712Z 2720Z 2731Z 2732Z 2733Z 2740Z 2751Z 2752Z 2790Z 3211Z 3212Z 3213Z 3220Z 3230Z 3240Z 3250A 3250B 3291Z 3299Z
- **Réparation et installation de machines et d'équipements industriels** : 3311Z 3312Z 3313Z 3314Z 3315Z 3316Z 3317Z 3319Z 3320A 3320B 3320C 3320D
- **Récupération** : 3831Z 3832Z 3900Z

Bâtiment et travaux publics

- **Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels** : 4120A 4120B
- **Génie civil** : 4211Z 4212Z 4213A 4213B 4221Z 4222Z 4291Z
- **Démolition, terrassement, forages, sondages** : 4311Z 4312A 4312B 4313Z
- **Maçonnerie générale, couverture, étanchéification** : 4391A 4391B 4399A 4399B 4399C 4399D 4399E 8130Z
- **Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation** : 4321A 4321B 4322A 4322B 4329B
- **Cloisonnement, travaux de finition** : 4329A 4331Z 4332A 4332B 4332C 4333Z 4334Z 4339Z

Services

- **Services automobiles** : 4520A 4520B 4540Z 7120A
- **Transports** : 4932Z 4942Z 8690A
- **Activités de réparations (hors automobile)** : 9511Z 9512Z 9521Z 9522Z 9523Z 9524Z 9525Z 9529Z
- **Soins à la personne** : 9602A 9602B
- **Autres services** : 4776Z 7420Z 8020Z 8121Z 8122Z 8129A 8129B 8292Z 9003A 9601A 9601B 9603Z

